

Rapport de gestion 2022
Nest Fondation collective

2022



nest 
40 ans
1983-2023



Thorsten Buchert
Directeur

Jeannette Leuch
Présidente du Conseil
de fondation

L'année sous revue a été marquée par un renversement de tendance qui a d'abord eu des effets négatifs, mais laisse entrevoir des perspectives plus prometteuses.

Les conséquences de la pandémie du coronavirus, de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique ont ravivé l'inflation mondiale en 2022. Les banques centrales ont réagi tardivement, mais énergiquement par un relèvement marqué des taux directeurs et un durcissement de leur politique monétaire. Les événements qui ont suivi sur les marchés financiers ont entraîné des rendements négatifs. Les réserves de fluctuation de valeurs de Nest, constituées pour amortir de tels contrecoups, ont toutefois été suffisantes. Notre degré de couverture, qui s'élevait à 116,3% après des résultats de placement supérieurs à la moyenne et une rémunération exceptionnelle des avoirs de vieillesse l'année précédente, est tombé au niveau toujours solide de 102,5%. Les engagements de prévoyance sont ainsi couverts.

Si le renversement de tendance et les taux d'intérêt plus élevés devaient s'avérer durables, les perspectives s'en trouveraient améliorées pour les personnes assurées. Cela signifie par exemple que des placements obligataires dits sans risque permettraient à nouveau d'obtenir des rendements positifs et que les attentes de rendement à long terme seraient dans l'ensemble plus élevées. Les rendements réels sont toutefois encore négatifs et la forte inflation dans un contexte de bilans gonflés des banques centrales n'a pas encore été maîtrisée. Dans ces circonstances, le Conseil de fondation a, par mesure de prudence et en accord avec la recommandation de l'expert en caisses de pension, maintenu inchangé le taux d'intérêt technique à 1,5 %. Les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 1,5 %, soit 0,5 % de plus que le taux d'intérêt minimal LPP.

Le nouveau Conseil de fondation élu par l'Assemblée des délégué·es se compose de cinq membres déjà en poste et de trois nouveaux membres. L'organe dispose désormais à la fois de l'expérience nécessaire et d'un souffle de nouveauté. L'une de ses premières missions a été l'élaboration d'un nouveau guide pour la participation aux résultats futurs. Dans la mesure du possible, il faudra prendre en compte aussi bien les inégalités résultant de la redistribution des dernières années que la compensation de la perte de pouvoir d'achat due à la forte inflation. Fidèle à notre devise en matière de durabilité : des prestations de prévoyance sûres pour toutes les générations.

Nest investit durablement depuis 1983 et est convaincue que les placements durables apportent à long terme une valeur financière et immatérielle à nos assuré·es ainsi qu'à la société. Nest agit de manière engagée et interconnectée et, en tant que pionnière, influence la durabilité dans la prévoyance professionnelle. Le rapport de durabilité confirme que nos placements sont respectueux du climat, c'est-à-dire compatibles avec l'objectif «zéro net», et que nous surpassons largement l'indice de référence de nombreux objectifs de développement durable de l'ONU.

01	Rapport de gestion 2022	
	Éditorial	3
	Chiffres-clés	5
	Portrait	6
	Administration	7
02	Rétrospective 2022	
	Rétrospective et perspectives	8
	Placements	10
	Rapport sur la durabilité	16
03	Comptes annuels 2022	
	Rapport de l'organe de révision	22
	Bilan	25
	Compte d'exploitation	26
	Annexe aux comptes annuels	28
	1. Bases et organisation	28
	2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente	30
	3. Nature de l'application du but	31
	4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, continuité	32
	5. Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture	33
	6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	35
	7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	42
	8. Exigences de l'autorité de surveillance	43
	9. Autres informations relatives à la situation financière	43
	10. Événements postérieurs à la date du bilan	43

Personnes assurées

27 649 (+5,6 %)

Entreprises affiliées

3 914 (+3,8 %)

Degré de couverture avec un taux
d'intérêt technique de 1,5 pour cent

102,5 pour cent

Total du bilan

CHF 3,68 mia.

Rémunération

1,50 pour cent

Réduction de l'intensité carbone

36 pour cent

Total des frais de gestion
du patrimoine

0,58 pour cent

Performance nette sur placements

-10,2 pour cent

Investissement dans l'armement
et le charbon

0 pour cent

Actions exclues pour des raisons
de durabilité

60 pour cent

Le développement de Nest Fondation collective le démontre: une stratégie d'investissement à caractère écologique, éthique et social est conciliable avec réussite économique et bonne gestion d'entreprise.

Nest Fondation collective a été fondée en 1983, juste avant l'introduction de l'obligation légale de la prévoyance professionnelle. Les fondatrices, des petites et moyennes entreprises autonomes, étaient convaincues que les énormes sommes d'argent du deuxième pilier, destinées à être investies dans le marché des capitaux, ne feraient que renforcer la logique de ce dernier dans la poursuite d'objectifs purement économiques, sans tenir compte des êtres humains et de l'environnement.

À ceci, les fondatrices ont opposé une politique d'investissement écologique, éthique et sociale. Après presque quarante ans, le slogan «Nest, la caisse de pensions écologique et éthique» garde toute son actualité et reste notre focus. Il manifeste notre position et exprime notre engagement à proposer aux personnes assurées des produits et des services qui respectent nos principes et que nous pouvons assumer.

Vision de Nest

1. Notre mandat: une prévoyance professionnelle sûre et durable

- Rentes optimales et prestations complémentaires supérieures à la moyenne pour les personnes assurées.
- Partenaire fiable et digne de confiance pour les PME suisses.
- Activité de placement éprouvée et fructueuse depuis des années.

2. N° 1 en matière de durabilité

- Pionnière des placements durables et socialement acceptables depuis 1983, un engagement garanti à l'avenir aussi.
- Le développement durable doit apporter une valeur ajoutée à nos assuré-e-s comme à la société.
- Durabilité globale non seulement dans les placements, mais aussi au sein de l'entreprise et dans la prévoyance.
- «Best Governance»: transparence, haut niveau de compétences et de professionnalisme au sein de la direction et de l'entreprise comme dans tous les organes.
- Notation rigoureuse du développement durable.
- Une durabilité stricte a pour but de contribuer à une meilleure qualité de vie dans le monde. Il convient de promouvoir le changement structurel en faveur d'une économie et d'une société durables.

3. Au service des personnes assurées et des entreprises affiliées

- Nest est une fondation collective indépendante, et chaque franc reste dans le circuit de la prévoyance.
- Nous figurons parmi les 10 premières fondations collectives et opérons partout en Suisse.
- Nous cultivons une approche coopérative, la solidarité et la codécision lors de l'Assemblée des délégué-e-s.
- Nos plans de prévoyance flexibles aux composants modulaires sont adaptés aux PME.
- Grâce au case management et à un traitement professionnel des cas de prestations, nous favorisons le maintien en activité et la réinsertion professionnelle.

4. Innovante et performante

- Innovation par la flexibilité et la numérisation, en collaboration avec les clients.
- Bonne performance en relation avec le développement durable.
- Savoir-faire des expert-e-s et partenaires éprouvés.
- Crédibilité et indépendance: cohérence interne et externe – goût du succès commun!

UNPRI

Nest est la première fondation collective de Suisse à avoir signé les directives internationales des Nations Unies en faveur d'une politique de placement responsable (UNPRI – United Nations Principles for Responsible Investment).

Rapport de gestion 2022

Administration

La direction est désignée par le Conseil de fondation.
Elle est responsable des activités opérationnelles. L'administration se compose des secteurs suivants.

Direction

Thorsten Buchert
Président de la direction
Christine Holstein
Membre de la direction
Dr Diego Liechti
Membre de la direction

Conseil à la clientèle

Stephan D. Sonderegger
Denis Berisha
Patricio Fernández
Dario Gmür
Rebecca Meier (Retraites),
(à partir du 1.7.2022)
Ruth Schneider
Daniel Spycher
Iris von Aarburg
Barbara Zellweger (Retraites)

Comptabilité de la Fondation

Noëmi Zanabria-Blatter
Azra Filan ((à partir du 1.7.2022)
Monika Sierra Canó
Mirella Vignoni

Placements

Dr Diego Liechti
Ulla Enne
Raphael Pepe

Immobilier

Mario Schnyder
Laura Feldmann
Yves Portenier

Prévoyance/Distribution/ Suisse romande

Christine Holstein
Silvia Crotti
Valdrin Pacuku
Fata Redzic
Daniela Strickler
Oliver von Atzigen
Marcel Will
Caroline Schum
(responsable pour la Suisse romande)
Estelle Rosa (Suisse romande)

Communication/Finances/ Services internes

Gabriela Portmann
Madeleine Kuoni (téléphone/réception)
Christian Nagler (téléphone/réception)

Informatique

Georges Bucher
Silvan Rutz

Mathématiques

Dr Yiqun Gu

Service juridique

Alexandra Theocharides (à partir du 1.3.2023)

Contrôle des risques

Fata Redzic

Apprenti

Manal Kalash
Luca Senn (à partir du 1.8.2022)

État: juin 2023

Les nombreuses incertitudes sur les marchés financiers se sont traduites par des résultats négatifs dans presque toutes les catégories de placements. La performance de $-10,2\%$ se situe dans la moyenne des caisses de pension. Le degré de couverture de $116,3\%$ initialement est tombé à $102,5\%$. Les engagements de prévoyance sont ainsi couverts. La fondation a connu une croissance d'environ $5,6\%$. Désormais, 3914 entreprises totalisant 27 649 personnes assurées sont affiliées à Nest.

Nouvelles affiliations

En 2022, l'effectif de Nest a augmenté de 144 entreprises et de 1473 personnes assurées. Cela représente une progression de $5,6\%$ et correspond à notre stratégie de croissance qualitative. Nest se positionne ainsi parmi les fondations collectives les plus importantes de Suisse. Nous sommes très sélectifs en ce qui concerne les nouvelles affiliations et faisons particulièrement attention à la structure d'âge et à la solidité des entreprises.

Assemblée des délégué-es

En 2022, les délégué-es des entreprises affiliées ont été conviés à leur assemblée ordinaire au Volkshaus Zurich. Outre les élections de renouvellement intégral du Conseil de fondation, une information leur a été apportée sur le bilan 2021 et la situation actuelle de la Fondation. De même, il leur a été possible d'exprimer leur avis sur le nouveau règlement des frais qu'un vote consultatif a permis d'approuver à une écrasante majorité. Les effets de la guerre en Ukraine sur le développement durable ont également été expliqués, de même que les résultats des placements. La présidente du Conseil de fondation a clôturé l'assemblée en évoquant les défis actuels et le développement de la Fondation. Ensuite, les délégué-es étaient invités à un apéritif qui leur a donné l'occasion d'échanger entre eux.

Élection de renouvellement intégral du Conseil de fondation

Du fait de l'abaissement de l'âge limite de 68 à 64 ans sur proposition de l'Assemblée des délégué-es, deux membres du Conseil de fondation (Peter Beriger, Marcel Brenn) n'ont plus pu se présenter à l'élection de renouvellement. Un autre membre du Conseil de fondation (Stefan Dobler, départ à l'étranger) ne s'est pas non plus représenté. Les cinq autres membres du Conseil de fondation sortants se sont présentés à la réélection.

Une commission électorale composée d'une délégation du Conseil de fondation, du directeur et du service juridique interne a tenu un entretien d'information avec les nombreux candidats et les a renseignés sur les droits et obligations ainsi que sur le calendrier. Finalement, huit représentant-es des employés et dix représentant-es des employeurs se sont présentés à l'élection. En plus des cinq membres sortants, Jeannette Leuch, Beatrice Zwicky, Dina Raewel, Jacqueline Henn et Christoph Curtius, Manuela Bammer, Susanna Petrone et Raphael Wildi ont été élus au Conseil de fondation. Le nouveau Conseil de fondation élu par l'Assemblée des délégué-es se compose désormais de cinq membres déjà en poste et de trois nouveaux membres. L'organe dispose ainsi à la fois de l'expérience nécessaire et d'un souffle de nouveauté.

Rémunération, taux d'intérêt technique, adaptation du renchérissement

En 2022, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés au taux de $1,5\%$, c'est-à-dire $0,5\%$ de plus que le taux d'intérêt minimal fixé par le Conseil fédéral. Le Conseil de fondation a ainsi réagi au fait que, au cours des années précédentes, les taux de conversion trop élevés ont entraîné d'importantes pertes sur les retraites, ce qui s'est répercuté négativement sur la possibilité d'obtenir une rémunération supérieure à la moyenne pour les personnes assurées. Le niveau du taux de conversion est débattu chaque année au sein de Conseil de fondation et adapté aux évolutions présentes et futures. Actuellement, le taux de conversion est encore en phase de baisse.

En revanche, le taux d'intérêt technique reste stable à $1,5\%$. Ce taux n'a pas d'incidence directe sur les rentes, mais sert uniquement à évaluer les engagements de rentes. Il donne une indication des attentes concernant l'évolution future des rentes. Avec cette décision, le Conseil de fondation tient compte de l'évolution toujours incertaine des marchés de pla-

cement, du niveau des taux d'intérêt et de la recommandation de l'expert en caisses de pension.

Selon l'Office fédéral de la statistique, le renchérissement moyen en Suisse s'est établi à 2,8% en 2022, c'est-à-dire à un niveau nettement inférieur à celui des pays voisins. Le Conseil de fondation a entendu l'appel des bénéficiaires de rentes qui souhaitaient une adaptation au renchérissement. En raison de la situation financière de la Fondation, il n'est malheureusement pas possible de procéder à un tel ajustement. Le Conseil de fondation est conscient du problème et élabore un nouveau guide pour la participation aux résultats futurs. Dans la mesure du possible, il faudra prendre en compte aussi bien les inégalités résultant de la redistribution des dernières années que la compensation de la perte de pouvoir d'achat due à la forte inflation. Cela selon notre devise en matière de durabilité: des prestations de prévoyance sûres pour toutes les générations.

Bases techniques

Des observations permettent d'obtenir des «données biométriques» telles que la probabilité de décès, la proportion de personnes mariées, l'âge des conjoints, etc. Les valeurs actualisées et les tarifs sont calculés à l'aide d'un taux d'intérêt technique et, pour les tables de générations, d'un modèle sur l'évolution future de la mortalité. En Suisse, les caisses de pension et les experts disposent de deux séries de bases actuarielles: les bases VZ et les bases LPP. Nest utilise les bases techniques VZ.

Dans un esprit de continuité, le Conseil de fondation a confirmé à nouveau l'utilisation des bases techniques VZ. Le passage recommandé par l'expert en caisses de pension aux bases actualisées VZ 2020 a eu lieu au 31.12.2022. En particulier parce que l'allongement de l'espérance de vie s'est révélé un peu inférieur à ce que prévoyait l'ancienne base VZ 2015. Ce changement a eu un impact légèrement positif.

Règlement des frais

Comme de nombreuses études l'attestent, les chances de pouvoir réintégrer les personnes sur le marché du travail primaire grâce à un case management sont bien plus élevées si l'incapacité de travail est annoncée rapidement. Ces chances diminuent au contraire fortement lorsque l'annonce est tardive. L'intégration réussie sur le marché du travail va aussi bien dans le sens des personnes assurées que des employeurs et de la Fondation.

C'est surtout pour cette raison que Nest a décidé d'approuver un règlement des frais visant à réduire la proportion d'annonces et de mutations tardives, dont les coûts devront désormais, dans la mesure du possible, être supportés selon le principe de causalité. Les annonces et les mutations annoncées dans les délais prévus par le contrat d'affiliation restent gratuites.

Recommandation de l'ASIP sur la durabilité des placements des caisses de pension

À l'été 2022, l'Association suisse des institutions de prévoyance ASIP a publié à l'intention des caisses de pension en Suisse une directive sur la mise en œuvre de la durabilité dont l'objectif est de faciliter la prise en considération de critères ESG (environnement, social et gouvernance d'entreprise) lors de la prise des décisions d'investissement des caisses de pension. Nest y est présentée à deux reprises comme exemple pratique, ce qui confirme une fois de plus notre travail et nous rend très fiers.

En décembre 2022, l'ASIP a publié une norme de reporting sur les critères ESG. L'accent est mis sur la présentation transparente des informations ESG afin que toutes les parties prenantes impliquées puissent vérifier comment les caisses de pension sont investies et quels efforts sont réalisés en matière de placements durables. Un rapport sur la durabilité doit inclure, outre des déclarations qualitatives sur les modalités de la mise en œuvre, également des déclarations quantitatives sur chacun des placements.

La mise en œuvre de cette norme nécessitera du temps et des ressources. Dès cette année, Nest a adapté son rapport de durabilité au format de la recommandation ASIP et continuera de développer les indicateurs et autres reportings qui y sont publiés, afin d'accroître encore la transparence. Nest accueille avec satisfaction l'introduction d'une norme sectorielle.

Vous trouverez notre rapport sur la durabilité au milieu du présent rapport de gestion.

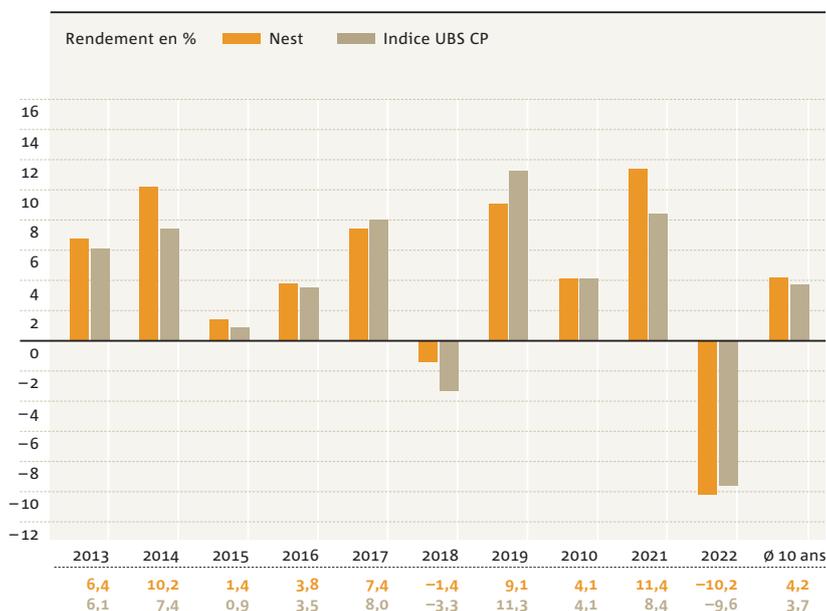
2022 a été l'une des années de placement les plus difficiles de l'histoire de Nest Fondation collective. En comparaison sur le long terme, Nest se positionne cependant toujours mieux que la plupart des caisses de pension. En arrière-plan de cette année très particulière, on remarque des chiffres élevés de l'inflation, des augmentations de taux fulgurantes aux États-Unis et la situation de crise en Europe.

Avec leurs politiques monétaires expansionnistes, les banques centrales avaient inondé les marchés de liquidités ces dernières années. En conséquence, les marchés étaient très bien disposés en 2021 et les placements ont généré des rendements élevés. Il en a résulté une résurgence de l'inflation, que la Réserve fédérale américaine en particulier a cherché à combattre en relevant ses taux d'intérêt à plusieurs reprises. Les actions et surtout les obligations à long terme se sont alors retrouvées sous forte pression. L'immobilier et les placements alternatifs n'ont pas non plus été épargnés par la vague de vente. Chez Nest, seuls les placements immobiliers et dans des infrastructures non cotés en bourse ont affiché un rendement positif en 2022. Nest a ainsi réalisé un rendement global de -10,19 %. Ce résultat est légèrement supérieur à celui de l'indice de référence stratégique,

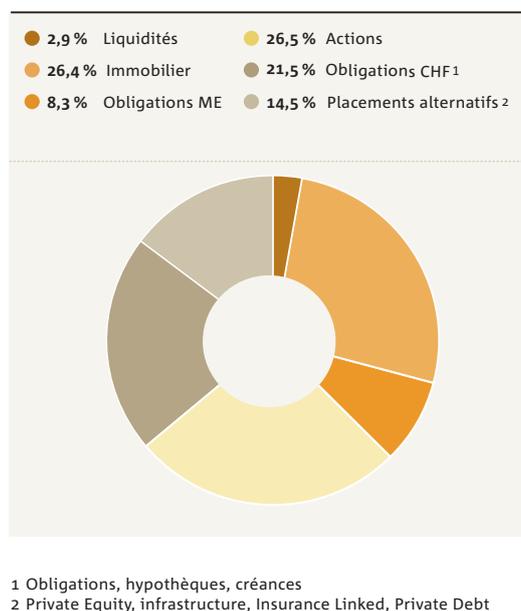
mais plus faible que celui de l'indice UBS des caisses de pension, qui n'a perdu que 9,63 %. Sur le long terme, Nest réalise toujours des rendements supérieurs à la moyenne.

Le rendement inférieur à celui d'autres caisses de pension et fondations collectives s'explique par les directives strictes en matière de durabilité. Nest n'a par exemple pas pu profiter de la hausse des prix du pétrole et des matières premières, car la Fondation ne peut pas investir dans les entreprises minières et pétrolières ni dans les matières premières. Il en va de même pour l'industrie de l'armement. Le respect strict des principes du développement durable génère néanmoins une valeur ajoutée à long terme pour Nest et ses destinataires. En effet, une politique de placement cohérente qui se reflète dans les comparaisons de performance à long terme est bien plus im-

Rendement sur les 10 dernières années



Structure de la fortune (point de vue OPP2)



portante que le positionnement sur le court terme. Avec sa politique de placement mise en œuvre de manière efficace par la commission de placement et le département Placements ainsi que l'application indépendante et contraignante des principes du développement durable, Nest a posé les jalons d'un avenir fructueux.

Stratégie de placement et positionnement

Le positionnement tactique de Nest, c'est-à-dire la répartition de la fortune entre les différentes catégories de placement telles que les actions ou les obligations, est proche de la stratégie de placement, et donc des valeurs cibles. Il y a deux raisons à cela: nous procédons d'une part à un rééquilibrage fondé sur des règles. Lorsque la fourchette tactique est dépassée vers le haut ou vers le bas, la pondération des différentes catégories de placement est ramenée aux quotes-parts stratégiques. D'autre part, Nest est une caisse en expansion, ce qui signifie que le montant des cotisations encaissées est supérieur à celui des rentes versées. Ces capitaux sont utilisés de façon ciblée pour réduire les écarts par rapport à la stratégie de placement. Un positionnement très proche de la stratégie de placement est important, car celle-ci a été élaborée avec soin, sur la base de la capacité de risque de Nest.

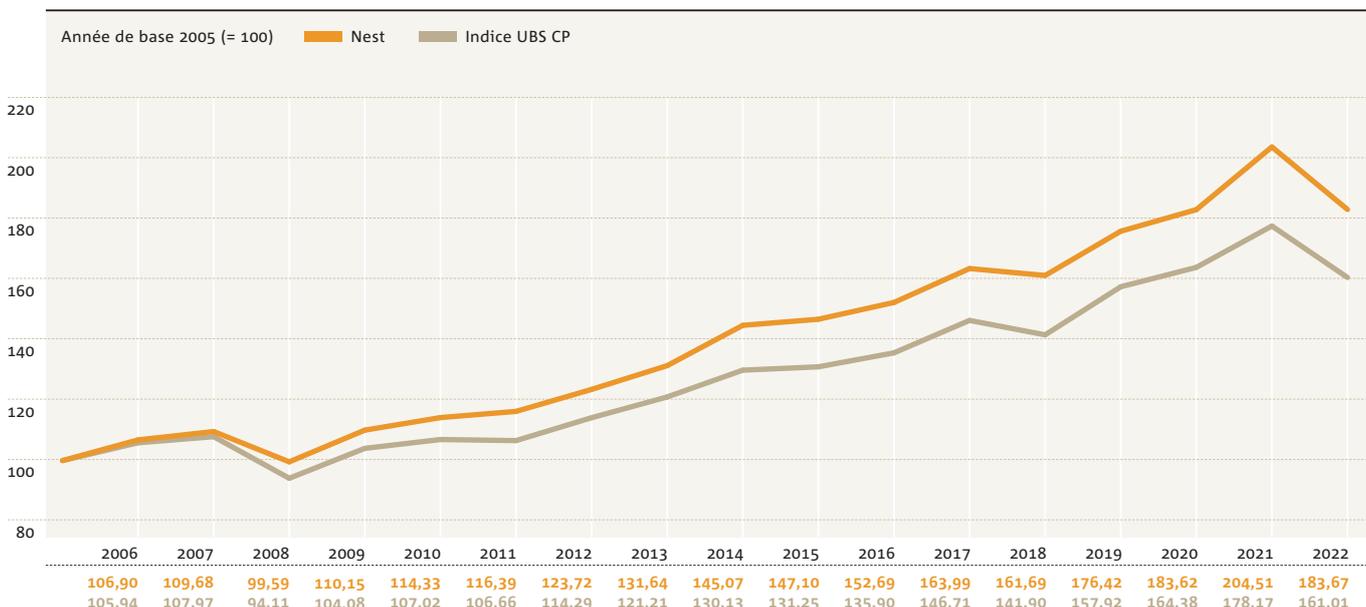
Analyse de la performance

Nest a réalisé un rendement de -10,19 %, soit 0,33 point de pourcentage de plus que son propre indice de référence. Cette année, presque toutes les catégo-

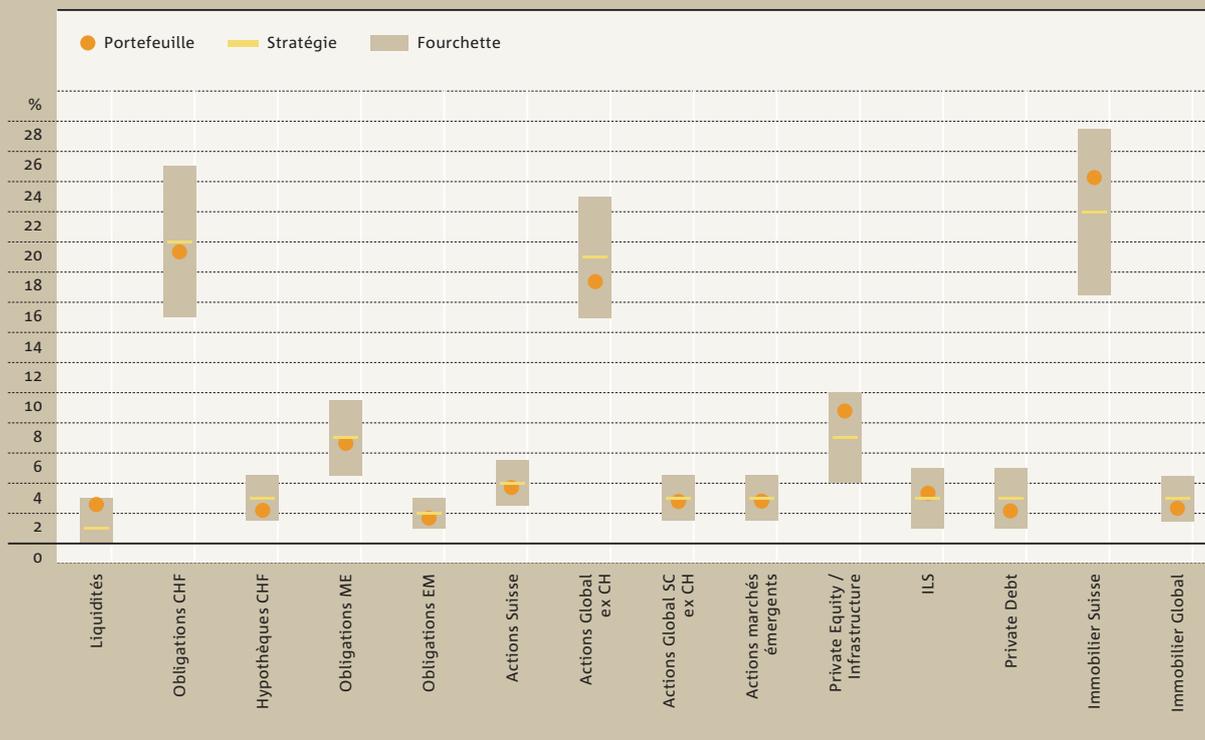
ries de placement ont généré des rendements négatifs. En particulier les placements en actions dans les pays développés ont enregistré des moins-values substantielles: Actions Global -17,58 %, Actions Suisse -21,34 % et Actions Global Small Caps (actions de petites et moyennes entreprises) -18,54 %. Les rendements des obligations en CHF (-12,69%), des obligations globales (obligations en monnaies étrangères) (-15,74 %) et des obligations de marchés émergents (obligations EM) (-11,75 %) étaient eux aussi fortement négatifs. Ces mauvaises performances s'expliquent par la forte hausse des taux d'intérêt, qui a conduit à l'une des pires années pour les obligations suisse depuis le début des mesures en 1925. Les placements immobiliers cotés, en particulier l'immobilier étranger (-13,39 %), ont également souffert. Les placements immobiliers directs se sont appréciés de 5,26 %. Même le private equity n'a pu se soustraire à la tendance négative (-10,53 %). En revanche, les infrastructures ont affiché un rendement extrêmement positif de 18,69%. Quant aux liquidités, elles ont aussi généré un résultat négatif de -1,9 % en raison des fluctuations des monnaies étrangères et de l'imputation de frais aux comptes.

Les rendements par catégorie de placements s'entendent avant couverture de change. Chez Nest, le risque de change est en effet couvert de manière centralisée par le biais d'un FX Overlay. Bien que la couverture de change n'ait pas eu d'influence positive sur le résultat global, elle a permis de réduire les risques. L'excédent de rendement de 0,33 % par rapport à l'indice de référence est dû principalement aux place-

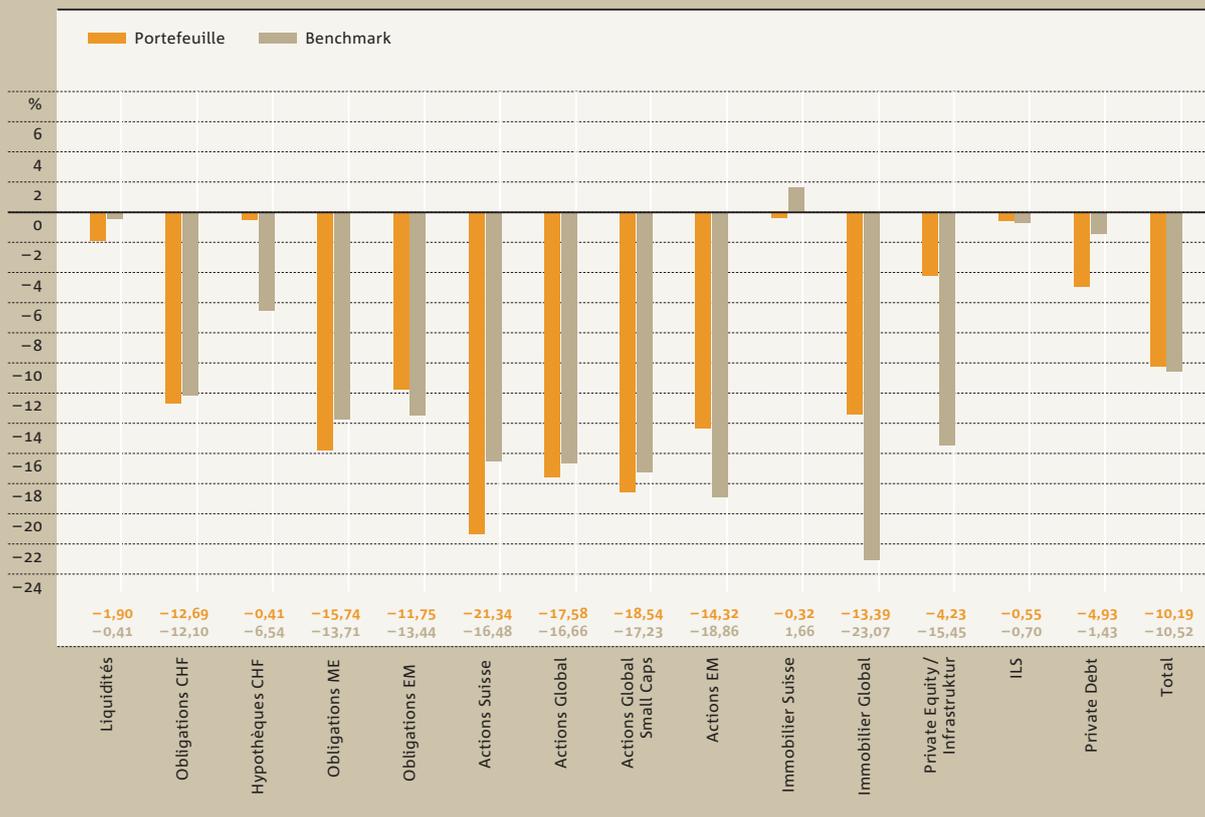
Indice de rendement total (rendement à long terme)



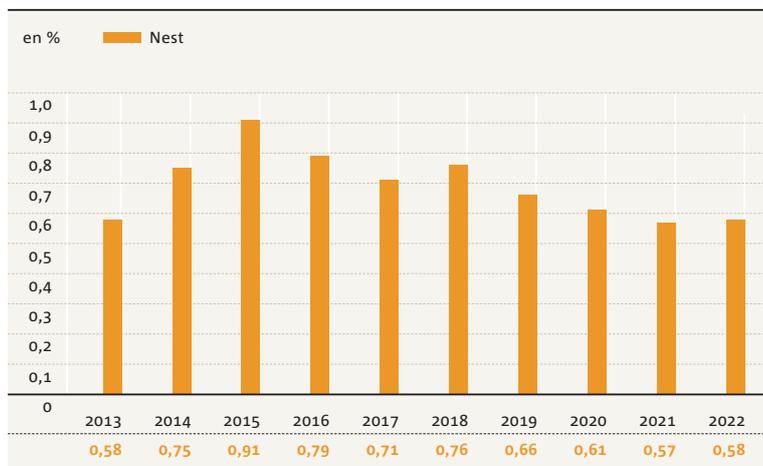
Stratégie et fourchettes selon les catégories de placements



Rendements des catégories de placement 2022 (point de vue économique)



Frais de gestion de fortune en % de la fortune de placement



Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Valeurs nominales	1 174,7	29,8 %
Catégories de placement		
Obligations en CHF	695,9	19,3 %
Prêts et hypothèques	79,0	2,2 %
Obligations monnaies étrangères (ME)	239,0	6,6 %
Obligations Emerging Market	60,8	1,7 %
Positions principales		
Obligations en CHF	695,9	
0,500 % Swiss Confederation Bond 2032	8,9	1,3 %
0,500 % Swiss Confederation Bond 2030	8,7	1,3 %
4,000 % Swiss Confederation Bond 2028	8,1	1,2 %
1,050 % Ferring Holding S.A. 2025	7,2	1,0 %
1,500 % Swiss Confederation Bond 2042	7,0	1,0 %
Hypothèques & prêts	79,0	
CSA Fonds hypothèques	60,9	77,1 %
Financements directs	18,1	22,9 %
Obligations monnaies étrangères (ME)	239,0	
Government Bonds		
4,200 % Kingdom of Spain 2037	10,2	4,3 %
4,875 % European Investment Bank 2036	9,9	4,1 %
Kreditanstalt für Wiederaufbau Deutschland 2037	9,5	4,0 %
Government Bonds		
2,700 % Kingdom of Spain 2048	7,2	3,0 %
Government Bonds		
2,350 % Kingdom of Spain 2033	5,1	2,1 %
Obligations Emerging Market	60,8	
3,733 % Bonds Malaysia 2028	2,7	4,4 %
3,828 % Bonds Malaysia 2034	2,3	3,8 %
6,625 % Bonds Malaysia 2037	2,2	3,5 %
4,750 % Bonds Senegal 2028	1,5	2,4 %
5,200 % Bonds Colombia 2049	1,5	2,4 %

ments non cotés et moins liquides comme les infrastructures, l'immobilier étranger et les hypothèques, mais aussi à la sélection judicieuse des titres dans le compartiment Actions marchés émergents.

Frais de gestion des placements

Les frais de gestion des placements ont un impact non négligeable sur le résultat à long terme des investissements. Le rendement net est d'autant plus faible qu'ils sont élevés. Il convient donc d'accorder une attention particulière aux frais. En comparaison directe avec d'autres caisses de pension, Nest affiche des coûts de gestion de fortune un peu plus élevés. Toutefois, si l'on considère la stratégie de placement, respectivement la part plus importante de placements alternatifs et la taille du portefeuille, ces coûts sont relativement faibles.

Depuis 2015, le pourcentage des frais de gestion des placements de Nest Fondation collective a pu être réduit presque chaque année. Ceci d'une part grâce à la croissance de la fortune de placement, à l'allègement et à la rationalisation continue de la structure des portefeuilles et à des appels d'offres pour les mandats, de même qu'à une renégociation régulière des conditions. Toutefois, les chiffres ne reflètent que partiellement ces économies, dans la mesure où les frais liés à la performance de l'année record 2021 ont en majeure partie été comptabilisés en 2022. En 2023, une nouvelle réduction appréciable des coûts devrait apparaître dans les comptes.

Structure des principales catégories de placement

Les valeurs nominales constituent la principale catégorie de placement avec une part proche de 30%. Elle est mise en œuvre avec les obligations CHF, les hypothèques CHF, les obligations en monnaies étrangères (ME) et les obligations des pays émergents (Obligations EM). Les obligations en CHF représentent des capitaux étrangers en francs suisses sous forme de titres de créance titrisés. Elles sont généralement émises par des débiteurs suisses. La Confédération suisse est le principal débiteur de Nest dans ce segment. En outre, Nest investit aussi indirectement (par le biais d'un placement collectif) dans des hypothèques. Pour le reste, Nest gère son portefeuille d'hypothèques émises directement ces dernières années, mais n'en émet plus.

Comme les obligations en CHF, les obligations en monnaies étrangères constituent des emprunts sous forme titrisée, mais émis dans une monnaie étrangère. Pour des considérations liées à la durabilité, Nest investit plutôt dans des obligations émises par des débiteurs proches de l'État et des obligations d'entreprises que dans les emprunts gouvernementaux. Outre l'Espagne, les principaux débiteurs étaient

la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Kreditanstalt für Wiederaufbau. Les investissements en obligations EM se font par le biais d'un placement collectif durable.

Les actions constituent la deuxième catégorie de placement avec une part de quelque 26 %. Les investissements incluent les Actions Suisse, les Actions Global, les actions de petites entreprises internationales (Actions Global Small Caps) et les actions des pays émergents (Actions Emerging Markets). Une grande partie des titres disponibles à l'échelle mondiale sont exclus pour des raisons liées au développement durable, ce qui restreint l'univers de placement. Ainsi, les investissements dans des titres tels que Nestlé, Credit Suisse ou Alphabet (Google) sont exclus. Malgré certaines controverses, Roche ou Zurich Insurance Group sont admissibles dans la perspective du développement durable en raison des nombreuses mesures crédibles prises en faveur de l'environnement et dans le domaine social. Elles représentent les principales positions en actions suisses.

Le choix plus large de petites capitalisations internationales permet d'éviter de trop fortes allocations dans certains titres individuels dans le segment Actions Global Small Caps. Tout comme pour les actions suisses, les possibilités de sélection sont plus restreintes dans le segment des actions des marchés émergents, d'où une pondération plus importante des titres individuels. S'agissant des actions monde, seul le titre Microsoft présente une allocation relativement plus importante.

Le portefeuille immobilier est principalement constitué d'immeubles situés en Suisse (placements directs et indirects). Il est complété par des investissements immobiliers mondiaux effectués via des placements collectifs. La valeur de marché des objets détenus directement ainsi que des immeubles en cours de planification ou de réalisation s'élève à CHF 691,3 millions. Les immeubles du parc immobilier, principalement à usage résidentiel, sont situés dans des emplacements attrayants; leur durabilité est constamment contrôlée et améliorée. Les principales positions sont le Riedt Regensdorf, le site de Conzett-Huber à Zurich et le site Rüchlig à Dietikon. Le Riedt Regensdorf est un immeuble de développement. À l'exception de Logis Suisse, les placements indirects sont gérés en dehors de Nest.

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Actions	957,2	26,5 %
Catégories de placement		
Actions Suisse	133,0	3,7 %
Actions Global (ex Suisse)	623,5	17,3 %
Actions Global SC (ex Suisse)	99,4	2,8 %
Actions Emerging Markets	101,2	2,8 %
Positions principales		
Actions Suisse	133,0	
Roche	21,6	16,2 %
Zurich Insurance Group	9,2	6,9 %
Lindt & Sprüngli	5,7	4,3 %
ABB	5,3	4,0 %
Alcon	4,6	3,5 %
Actions Global (ex Suisse)	623,5	
Microsoft	22,4	3,6 %
Visa	7,2	1,2 %
Nvidia	6,6	1,1 %
United Health	6,5	1,0 %
Merck & Co.	6,5	1,0 %
Actions Global Small Caps	99,4	
Fair Isaac	0,5	0,5 %
First Solar	0,5	0,5 %
Juniper Networks	0,4	0,4 %
Hubbell	0,4	0,4 %
Antero Resources	0,4	0,4 %
Actions Emerging Markets	101,2	
Taiwan Semiconductor Manufacturing	5,0	4,9 %
Tencent Holdings	3,4	3,4 %
Infosys	1,2	1,2 %
Axis Bank	0,9	0,9 %
China Petroleum & Chemical Corp.	0,9	0,9 %

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part du volume total
Immobilier	953,5	26,4 %
Catégories de placement		
Immobilier Suisse	869,8	24,1 %
dont direct	691,3	19,1 %
dont indirect	178,5	4,9 %
Immobilier Étranger (indirect)	83,6	2,3 %
Positions principales	Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Suisse direct	691,3	
Riedt Regensdorf	63,8	7,3 %
Conzett-Huber-Areal Zürich	57,8	6,6 %
Rüchlig-Areal Dietikon	53,0	6,1 %
Ceres Living Pratteln	46,4	5,3 %
Eichenbergpark Hombrechtikon	37,2	4,3 %
Suisse indirect	178,5	
UBS Property «Sima»	25,0	2,9 %
Logis Suisse	15,0	1,7 %
FIR Fonds Immobilier Romand	11,8	1,4 %
Realstone	10,7	1,2 %
Patrimonium Swiss Real Estate Fund	9,9	1,1 %
Étranger (indirect)	83,6	
AFIAA Global Fund	48,7	58,3 %
CS Real Estate Fund International	34,9	41,7 %

Chiffres-clés	Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Placements alternatifs	522,9	14,5 %
Catégories de placement		
Private Equity et Infrastructure	325,9	9,0 %
Insurance Linked Securities	119,8	3,3 %
Private Debt	77,2	2,1 %
Positions principales	Valeur de marché en millions de CHF	Part par catégorie de placement
Private Equity	325,9	
PKRück AG	19,7	6,0 %
GCM Grosvenor Co-Investment Opportunities Fund II, L.P	12,9	4,0 %
ChargePoint	10,1	3,1 %
ResponsAbility Participations AG	9,9	3,0 %
PG Direct Investments 2016	9,8	3,0 %
Autres placements alternatifs	197,0	
ILS Twelve Capital Cat Bond Fund	34,6	17,6 %
Private Debt Invesco US Sen. Loan ESG Fund	28,1	14,3 %
ILS Schroder All-ILS Fund Ltd.	23,5	11,9 %
ILS Leadenhall Life Fund	15,5	7,9 %
Private Debt Bain Capital Global Loan Fund	14,8	7,5 %

Les placements alternatifs sont exposés à des risques de liquidité et de valorisation supérieurs à ceux des placements traditionnels. Ils présentent l'avantage d'une meilleure diversification et de l'accès à de nouvelles sources de revenus. Les investissements sont principalement réalisés au moyen de placements collectifs et sont subdivisés en «Private Equity» et «Divers». Le private equity investit dans des entreprises non cotées en bourse. Les autres placements alternatifs comprennent des investissements dans les titres assurantiels (Insurance Linked Securities, ILS), les crédits privés aux entreprises (private debt) et les infrastructures. Les ILS sont des produits qui permettent de transférer des risques d'assurance importants (y compris les dommages causés par des ouragans). En contrepartie les investisseurs obtiennent une prime d'assurance. Ils génèrent par conséquent des revenus plus élevés lorsque peu de sinistres surviennent. Le private debt consiste en des crédits privés non titrisés accordés à des entreprises, tandis que les placements en infrastructures portent essentiellement sur des projets et des sociétés dans le domaine de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Cette focalisation dans le domaine des infrastructures s'explique par les règles de durabilité strictes qui excluent notamment les investissements dans les autoroutes ou les aéroports. Pour une meilleure diversification, Nest investit également dans la foresterie.

Conclusion

Nest est restée fidèle à sa stratégie de durabilité stricte et indépendante en 2022 et joue ainsi un rôle de pionnière dans la branche tout en contribuant positivement à une économie et une société plus durables. Au cours des dix dernières années, Nest a réalisé un rendement annuel moyen de 4,22 %, ce qui reste nettement supérieur à la moyenne suisse de 3,66 %. En raison de notre approche de placement, nous devons nous attendre, certaines années, à des écarts de rendement plus importants que les autres caisses de pension. Ce qui compte, ce sont les résultats à long terme des placements. Notre politique de placement cohérente et l'approche globale en matière de durabilité constituent les meilleures conditions pour réaliser de bons rendements sur le long terme.

Actuellement, la société est confrontée à d'importants défis concernant notre planète. Le changement climatique est le thème au cœur du développement durable. Dans la mesure où les grands investisseurs institutionnels comme les caisses de pension gèrent la majeure partie de la fortune mondiale, on attend d'eux qu'ils contribuent au développement durable.

L'Association suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) se penche également sur ce thème et a publié un guide pour un reporting sur la durabilité des portefeuilles de placement des caisses de pension. Avec cette recommandation, l'association souhaite établir la transparence. Nest publie depuis quelques années déjà les résultats de son approche d'investissement durable. Les recommandations de l'ASIP ont été intégrées dans le rapport sur la durabilité publié dans le rapport annuel de cette année. Pour le moment, la recommandation de l'ASIP ne comprend que des indicateurs climatiques, car c'est dans ce domaine que la situation en matière de données et la mise en œuvre chez les investisseurs sont le plus avancées. Nest envisage d'intégrer au rapport des indicateurs supplémentaires, car la Fondation suit une approche globale d'investissement durable depuis sa création il y a 40 ans. Swiss Sustainable Finance (SSF), l'association faitière pour une place financière suisse durable, a également publié une recommandation pour le reporting. Nest suit les deux recommandations pour l'établissement du présent rapport, qui comprend deux parties: une partie qualitative sur l'approche et les objectifs de l'organisation en matière d'investissement durable, et une partie quantitative présentant les indicateurs de durabilité dans le portefeuille des placements.

Principes de durabilité et objectifs de Nest:

Nest dispose de plus de 40 ans d'expérience dans les placements durables et est pionnière dans ce domaine. Depuis sa création, Nest pratique une sélection rigoureuse des investissements.

Elle a en effet pour **objectif de favoriser un développement durable** de l'économie et de la société grâce à ses placements. Cet objectif est **basé sur le principe de l'équité intergénérationnelle**. Les bases de la stratégie ont été approuvées au niveau suprême par le Conseil de fondation et sont ancrées dans l'article 1.5 du **règlement de placement**.

Dans sa **philosophie de placement**, Nest établit le principe important selon lequel **les placements durables peuvent apporter sur le long terme une valeur ajoutée** aux personnes assurées et à la société.

Nest a aussi élaboré un **concept global de durabilité** qui décrit les mesures de durabilité prises **dans tous les domaines** de la fondation collective (mandat de prévoyance, exploitation et placements) sous la forme de **15 principes**.

Le **règlement de placement** renvoie aux **quatre principes du concept d'investissement durable** qui concernent les placements:

1. Notre but est d'afficher, pour toutes les catégories de placement, un **profil de rendement et de risque à long terme conforme au marché, en le combinant le plus possible aux aspects de la durabilité**. L'équi-

librage entre le rendement et la durabilité est pris en compte et intégré activement dans les processus.

2. La **mise en œuvre s'effectue pour toutes les catégories de placements** par le biais de deux approches, à savoir la **sélection et l'engagement**.
3. Il est important que **l'appréciation de la durabilité** soit effectuée **séparément de la gestion de fortune**, afin d'éviter les conflits d'intérêts.
4. **Ce qui caractérise concrètement et distingue l'appréciation de la durabilité par Nest** est la mise en œuvre stricte des étapes d'évaluation suivantes (cf. encadré).

- Application de critères d'exclusion,
- Évaluation des effets négatifs et positifs (impacts) des activités commerciales des entreprises (p. ex. constructeurs automobiles) sur l'environnement et la société, tout au long de la chaîne de création de valeur (c'est-à-dire de l'achat à l'élimination en passant par l'utilisation),
- Évaluation d'indicateurs sur la responsabilité sociale de l'entreprise (corporate social responsibility), et
- Prise en compte également d'événements critiques en matière de durabilité dans les entreprises (controverses en matière de durabilité).



Approches d'investissement durable

Catégories de placement	Propriété active		Sélection			Mesures dans le domaine du climat
	Exercice des droits de vote	Engagement	Critères d'exclusion (filtrage négatif)	Approche «best-in-service» (filtrage positif)	Investissements par thèmes, projets et impact	
Actions	☑	☑	☑	☑		Réduction des émissions de carbone
Obligations			☑	☑		Réduction des émissions de carbone
Immobilier		☑			☑	Réduction des émissions de carbone
Private Equity		☑	☑		☑	Investissements positifs pour le climat
Infrastructures		☑	☑		☑	Investissements positifs pour le climat

Le tableau ci-dessus montre dans quelles catégories de placement Nest applique quels principes de durabilité*. Les explications y relatives figurent ci-dessous:

Exclusions

Les critères d'exclusion de Nest sont ancrés dans le règlement de placement depuis la création de la Fondation, actuellement à l'article 1.5, et doivent être mis en œuvre pour toutes les catégories de placements. Leur application est nécessaire pour éviter les investissements dans les entreprises dont les produits ou les pratiques commerciales sont inconciliables avec un développement durable.

Sélection

La mise en œuvre du développement durable chez Nest s'effectue par l'investissement ciblé dans des objets de placement durables et la non-prise en considération d'objets de placement non durables, c'est-à-dire la sélection dans le jargon professionnel. Un univers de placement correspondant aux principes de l'investissement durable est défini. Cette approche se compose de deux éléments pour les actions: un filtrage négatif (critères d'exclusion) et un filtrage positif (notation de durabilité des entreprises, sur la base d'une approche du «meilleur service»).

Exercice des droits de vote

Nest exerce les droits de vote dans le domaine des actions par l'intermédiaire de zRating. L'exercice des droits de vote est étendu aux actions étrangères.

Engagement

Nest s'est associée à d'autres investisseurs dans le cadre de pools d'engagement. Dans le domaine des actions Suisse par le biais du Responsible Shareholders Group (RSG) et pour les actions monde par le biais d'Ethos Engagement Pool International. Les pools d'engagement permettent de renforcer l'influence sur les entreprises et d'engager systématiquement le dialogue avec un plus grand nombre d'entreprises. Également avec des sociétés qui ne sont pas éligibles pour l'instant pour Nest, mais qui pourraient le devenir si elles amélioreraient leur comportement en matière de durabilité. L'engagement a donc une influence durable sur le comportement en matière de durabilité.

Par ailleurs, Nest est membre d'importantes initiatives internationales d'investisseurs comme «Climate Action 100+» et «Advance».

Nest suit également l'approche de l'engagement pour les placements non cotés comme Infrastructure, Private Equity et Debt, ce qui est particulièrement important en raison de la longue

durée de détention. Nest réalise plusieurs fois par an un screening du portefeuille afin d'identifier d'éventuelles controverses de durabilité, et s'engage le cas échéant avec les gestionnaires responsables pour qu'elles soient traitées et qu'il y soit remédié.

Pour les immeubles détenus indirectement, Nest a exigé, par le biais de questionnaires pour les gestionnaires, la transparence des indicateurs de durabilité, et s'engage notamment pour une réduction des émissions carbone.

Investissements par thèmes, projets et impact

Dans les catégories de placements sur les marchés privés comme Infrastructure, Private Equity et Debt, Nest peut investir de manière ciblée sur la base d'instructions de mandat dans des secteurs, des entreprises et des projets durables. Par exemple, dans le domaine Infrastructure, la priorité va aux énergies renouvelables et au thème de l'efficacité énergétique. Pour l'immobilier direct, il est par exemple possible de mettre en œuvre de manière ciblée des mesures visant à réduire les émissions de CO₂ dans les projets de construction.

* Vous trouverez les définitions des approches d'investissement durable dans le glossaire de Swiss Sustainable Finance (SFF) sous: www.sustainablefinance.ch/en/resources/what-sustainable-finance/glossary.html



Indicateurs de durabilité pour le portefeuille d'actions et immobilier de Nest 2022



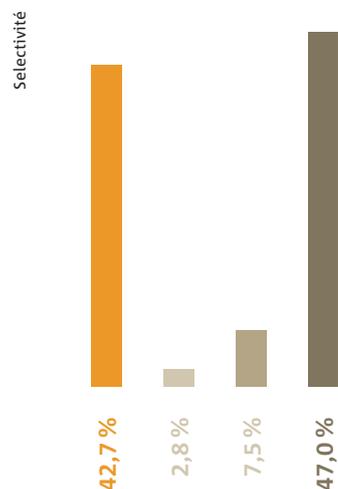
Actions: indicateurs de durabilité

Intensité carbone en tCO ₂ e	Benchmark	Nest
Scopes 1 et 2 par million d'USD de chiffre d'affaires	293	200
Scope 3 par millions d'USD de chiffre d'affaires	798	500
Part dans des entreprises		
avec un chiffre d'affaires lié au charbon >5 %		0 %
Part dans des entreprises		
avec engagement en faveur des objectifs climatiques internationaux		74 %
avec des objectifs climatiques vérifiés conformes aux «Science Based Targets (SBT)»		39 %
Part dans des entreprises		
avec engagement crédible pour le respect de normes internationales en matière de droits humains		45 %
avec un chiffre d'affaires lié à l'armement >5 %		0 %
dans la liste d'exclusion recommandée par le SVVK-ASIR*		0 %

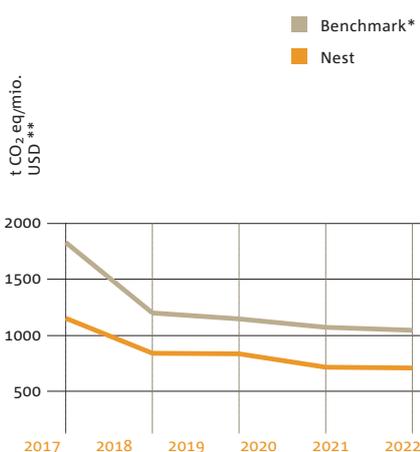
* L'Association suisse pour des investissements responsables publie en ligne une liste d'exclusion recommandée.

Sélectivité résultant de l'approche Nest

- Notation insuffisante: pas d'investissement
- Titres exclu: pas d'investissement
- Notation insuffisante et exclusion: pas d'investissement
- Titres investissables



Baisse CO₂ du portefeuille Actions Nest 2017–2022

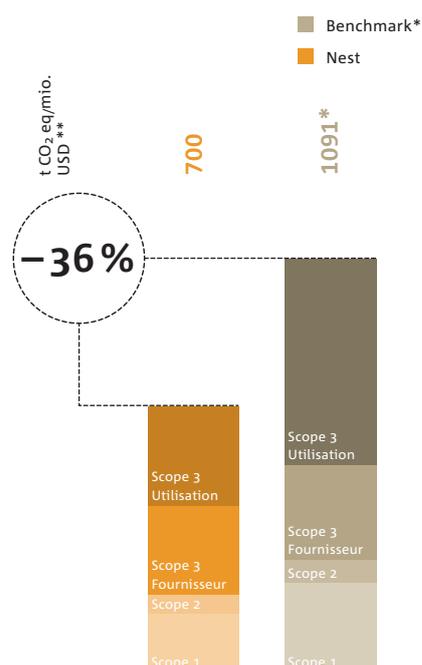


* composé des indices SPI, MSCI World et MSCI Emerging Markets

** Equivalents CO₂ par million de chiffre d'affaires en USD des entreprises

Powered by Inrate AG

Intensité en CO₂ du portefeuille Actions Nest au 31.12.2022





Actions: propriété active

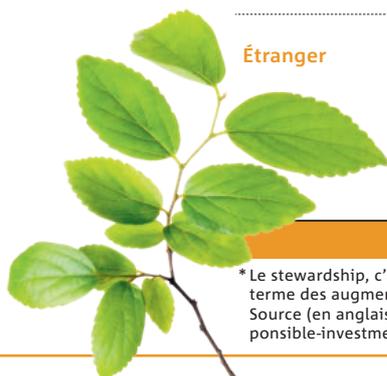
Exercice des droits de vote	Proportion des entreprises où les droits de vote sont exercés, en % du capital investi	%
	Suisse	100 %
	Proportion des points de l'ordre du jour pour lesquels les droits de vote sont exercés, en % des points à l'ordre du jour:	
	Suisse	100 %
	Exercice des droits de vote (100%) dont	
	Approbation	84 %
	Rejet	16 %
	Abstention	0 %
	Proportion des votes soutenus sur des questions climatiques	100 % (2 sur 2 soutenus)

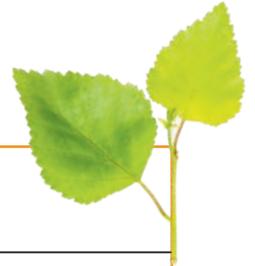
Engagement	Existe-t-il une stratégie de stewardship* crédible?	Oui, des stratégies de pool d'engagement
	Nombre de sociétés avec lesquelles l'engagement est pratiqué	2198
	dont suisses	115
	dont étrangères	2083
	Membre de pools d'engagement	Responsible Shareholders Group et Ethos Engagement Pool International
	Membre d'une initiative d'engagement collaborative	Oui, notamment Climate Action 100+ et Advance 

Répartition des engagements par thèmes

Suisse	Environnement, social, gouvernance et produits durables 59 entreprises sur 115 sont confrontées à plusieurs thèmes en plus de la gouvernance.
Étranger	45 initiatives réparties en quatre thèmes: environnement, biodiversité, social et gouvernance 23 initiatives sur 45 traitent spécifiquement du changement climatique. Dans ce contexte, 1367 entreprises sur 2083 sont abordées spécifiquement sur le changement climatique.

* Le stewardship, c'est l'exercice actif d'influence par des investisseurs institutionnels sur des entreprises, afin d'obtenir à long terme des augmentations de valeur financière ainsi que des changements sociaux et/ou écologiques positifs.
Source (en anglais): UN PRI: <https://www.unpri.org/introductory-guides-to-responsible-investment/an-introduction-to-responsible-investment-stewardship/7228.article>





Immobilier indirect

Le portefeuille de Nest dans le domaine de l'immobilier indirect est mis en œuvre dans le cadre de deux placements collectifs et un mandat. Nest entretient le dialogue avec les gestionnaires de fortune compétents afin d'encourager encore davantage la durabilité.

Stratégie de durabilité existante	Oui
Mesure d'émissions carbone	Scopes 1 – 2 pour tous les portefeuilles partiels, scope 3 jusqu'à présent pour 1
Objectif de réduction de CO ₂ existant	Oui, pour deux, prévu pour le troisième
Reporting sur la durabilité disponible	Oui
Intensité carbone	21 kg CO ₂ /m ²

Immobilier direct

S'agissant de la thématique climatique actuelle, Nest soutient l'objectif zéro émission net 2050 de la Confédération pour le parc immobilier. Concrètement, nous nous engageons à réduire les émissions de CO₂ dans les investissements immobiliers directs autant que possible d'un point de vue économique. Ceci se fera dans le cadre de projets de développement ainsi que de projets de rénovation. Nest rend compte sur son site Internet des mesures en matière de durabilité mises en œuvre dans le domaine de l'environnement et du social. Pour l'instant, le concept sur la durabilité pour les immeubles est en cours d'actualisation et sera communiqué via le site Internet.

Immobilier direct

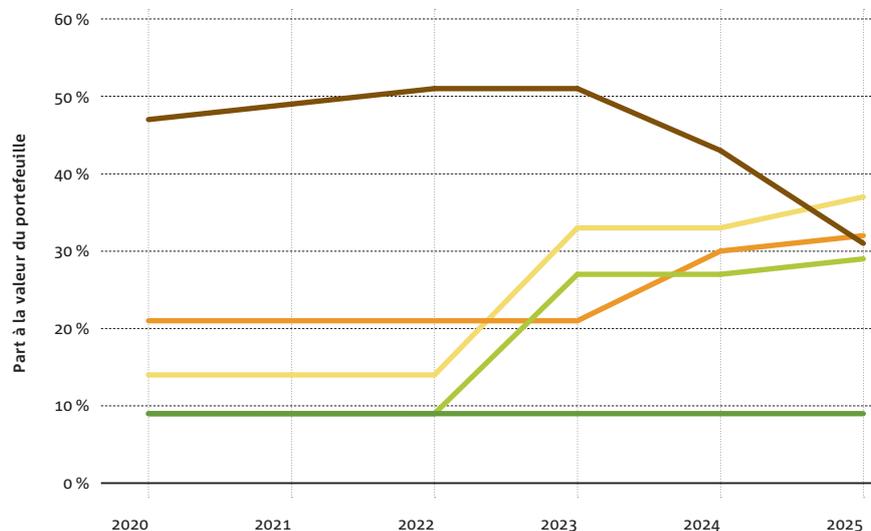
La présentation ci-dessous montre la proportion d'immeubles par source d'énergie principale de chauffage.

- Fossile
- Thermie solaire
- Renouvelable hors thermie solaire
- Chauffage urbain
- Installation photovoltaïque pour la production d'électricité*

* Production d'électricité pour l'exploitation de pompes à chaleur, etc.

Pour les immeubles de Nest, la consommation d'énergies fossiles pour le chauffage s'élève à tout juste 10 points de pourcentage de moins que la moyenne suisse.

Cette part d'énergie fossile devrait encore baisser de 20 points de pourcentage supplémentaires d'ici 2025 dans le portefeuille immobilier de Nest.



Synthèse

Nest Fondation collective est pionnière et précurseuse dans les placements durables depuis plus de 40 ans. Le respect de ses principes de durabilité est assuré par une mise en œuvre rigoureuse à l'aide de diverses stratégies. Les résultats valident notre approche: le portefeuille de Nest affiche une intensité carbone plus basse et est compatible avec des normes sociales. Ceci apparaît de manière exemplaire dans le fait que, avant même l'invasion de l'Ukraine, l'État russe n'était pas éligible en raison d'une mauvaise gouvernance et d'une économie polluante.

En tant qu'investisseur conscient de nos responsabilités, nous exerçons aussi notre droit de vote et confrontons les gestionnaires de fortune et les entreprises pour promouvoir le développement durable. Nous exigeons des gestionnaires de fortune une meilleure transparence en ce qui concerne les indices de durabilité et un respect contraignant de nos principes de durabilité. Pour nos immeubles, nous misons sur une stratégie de durabilité établie pour le long terme et des mesures dans le domaine de l'environnement et du social. L'une de celles-ci consiste à réduire systématiquement la dépendance par rapport aux sources d'énergie fossile.

Même si d'autres caisses de pension deviennent plus durables, avec son approche unique en son genre, Nest reste leader en matière de durabilité.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
zurich@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

Au Conseil de fondation de la

Nest Sammelstiftung

Molkenstrasse 21
8004 Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2022

(période du 1.1. au 31.12.2022)

19 juin 2023
1703.2755 / 2112.6320 / MFR / CHS / digital

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
zurich@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de la Nest Sammelstiftung, Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Nest Sammelstiftung (l'institution de prévoyance), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

La version allemande du rapport d'audit (datée du 19 juin 2023) est juridiquement contraignante.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse à l'acte de fondation et aux règlements.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution de prévoyance, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de Fondation relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'Expert en Matière de Prévoyance Professionnelle relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification un organe de révision et un expert en matière de prévoyance professionnelle. Celui-ci est responsable de l'évaluation des provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels, constituées de capitaux de prévoyance et de provisions techniques. L'organe de révision n'a pas pour tâche de vérifier l'évaluation des capitaux de prévoyance et des provisions techniques conformément à l'art. 52c, al. 1, let. a, LPP. Par ailleurs, l'expert en matière de prévoyance professionnelle examine périodiquement, conformément à l'art. 52e, al. 1, LPP, si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 44 444 35 55
www.bdo.ch
zurich@bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/rapport-de-revision-institutions-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements. Nous avons procédé aux vérifications prescrites à l'art. 52c, al. 1, LPP et à l'art. 35 OPP 2.

Nous avons vérifié si:

- l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution de prévoyance;
- les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- les comptes de vieillesse LPP étaient conformes aux dispositions légales;
- les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté et la divulgation des conflits d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 19 juin 2023

BDO SA

Marcel Frick
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Christian Schärer
Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe

Comptes annuels 2022

Bilan au 31 décembre 2022

Actif

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Liquidités		101 413 801.52	164 137 027.98
Créances sur cotisations de primes		25 718 892.64	18 723 157.14
Autres créances	7.1	43 503 754.76	35 462 848.72
Prêts obligataires et autres placements financiers		1 192 520 161.98	1 262 489 923.81
Prêts garantis par gages immobiliers	6.8	77 503 634.85	73 978 876.80
Immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières	6.3.1	953 475 298.68	938 245 272.01
Actions et titres similaires ou participations		1 276 473 085.21	1 453 799 017.08
Placements dans les entreprises affiliées	6.3	10 361 791.00	15 468 094.00
Mobilier et informatique		873 942.00	1 052 343.00
Placements	6.3	3 681 844 362.64	3 963 356 560.54
Compte de régularisation actif		1 395 763.34	2 078 832.91
Total de l'actif		3 683 240 125.98	3 965 435 393.45

Passif

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Prestations de libre passage et rentes		83 701 575.09	67 208 578.51
Autres dettes	7.2	4 581 414.41	8 447 981.20
Dettes		88 282 989.50	75 656 559.71
Compte de régularisation passif		3 782 312.87	2 779 538.68
Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/div. Fonds	6.7	32 030 620.53	31 276 512.03
Provisions non techniques	3.4	30 055 061.45	30 620 833.90
Capital de prévoyance personnes assurées actives	5.2	2 343 388 386.30	2 244 251 489.65
Capital de prévoyance bénéficiaires de rente	5.4	943 378 531.00	892 570 667.00
Provisions techniques	5.7	155 903 572.00	152 327 456.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		3 442 670 489.30	3 289 149 612.65
Réserve de fluctuation de valeurs	6.2	86 418 652.33	535 952 336.48
Fonds libres		0.00	0.00
Total du passif		3 683 240 125.98	3 965 435 393.45

Comptes annuels 2022

Compte d'exploitation 2022

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Cotisations des employé-e-s		89 403 757.65	83 256 352.35
Cotisations de l'employeur		108 926 019.35	100 724 258.10
Prélèvement sur les réserves de cotisations de l'employeur (RCE) pour le financement des cotisations		- 6 939 460.05	- 6 519 045.65
Primes uniques et rachats		30 132 775.75	22 355 350.29
Apports aux réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/fonds divers		7 768 614.55	12 002 010.01
Subsides du fonds de garantie		1 811 272.55	1 752 604.65
Cotisations et apports ordinaires et autres		231 102 979.80	213 571 529.75
Apports de libre passage		248 696 797.50	256 847 759.65
Remboursement de versements anticipés EPL/divorce		6 278 399.10	9 392 925.15
Prestations d'entrée		254 975 196.60	266 240 684.80
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		486 078 176.40	479 812 214.55
Rentes de vieillesse		- 41 686 913.85	- 37 858 821.00
Rentes de survivant-e-s		- 2 183 042.25	- 2 074 889.95
Rentes d'invalidité		- 3 851 606.18	- 4 489 460.25
Prestations en capital à la retraite		- 36 755 454.50	- 27 757 130.60
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		- 1 737 378.25	- 1 769 885.60
Prestations réglementaires		- 86 214 395.03	- 73 950 187.40
Prestations de libre passage en cas de sortie		- 274 077 244.60	- 217 795 813.89
Versements anticipés EPL/divorce		- 8 516 923.75	- 9 628 482.25
Prestations de sortie		- 282 594 168.35	- 227 424 296.14
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		- 368 808 563.38	- 301 374 483.54
Constitution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		- 455 943 284.05	- 447 797 253.09
Constitution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		- 52 748 533.55	- 105 599 910.65
Constitution de provisions techniques		5 409 190.00	- 19 200 346.00
Rémunération du capital épargne		- 32 752 649.20	- 88 793 852.45
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur (RCE)/fonds divers		- 7 693 568.55	- 11 908 242.25
Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RCE		- 543 728 845.35	- 673 299 604.44
Dissolution de capitaux de prévoyance personnes assurées actives		282 594 168.35	227 424 296.14
Dissolution de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rente		109 616 577.01	109 233 974.73
Dissolution fonds pour contributions discrétionnaires		0.00	146 088.24
Prélèvement sur les réserves de cotisations de l'employeur pour le financement des cotisations		6 939 460.05	6 519 045.65
Dissolutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques, FCD et RCE		399 150 205.41	343 323 404.76
Prestations d'assurance		9 737 786.70	8 120 391.20
Produits de prestations d'assurance		9 737 786.70	8 120 391.20
Primes d'assurance	5.1	- 20 150 828.00	- 17 750 349.00
Résultat du risque provenant de la réassurance		- 6 239 795.00	- 986 744.00
Cotisations au fonds de garantie		- 1 172 441.01	- 1 197 367.94
Charges d'assurance		- 27 563 064.01	- 19 934 460.94
Résultat net de l'activité d'assurance		- 45 134 304.23	- 163 352 538.41

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Résultat liquidités		- 174 970.23	- 609 439.71
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage		- 378 264.67	- 396 033.98
Résultat prêts obligataires et autres placements financiers		- 409 049 511.42	9 716 948.06
Résultat prêts garantis par gages immobiliers		1 191 619.94	1 549 219.54
Résultat autres prêts		13 770.85	15 458.35
Résultat immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières		- 17 109 266.01	54 315 880.03
Résultat actions et titres similaires ou participations		50 122 183.44	331 122 091.58
Frais administratifs des placements	6.5	- 21 068 146.66	- 22 596 312.26
Résultat net des placements		- 396 452 584.76	373 117 811.61
Autres produits		103.69	24 968.87
Autres frais		328 622.62	- 539 876.93
Frais d'administration		- 5 015 126.64	- 5 053 298.03
Frais de marketing et de publicité		- 1 067 906.05	- 1 076 680.18
Organe de révision et expert		- 143 099.95	- 148 035.01
Autorité de surveillance		- 48 562.88	- 42 918.70
Activités de courtage		- 2 000 825.95	- 2 483 182.80
Frais d'administration		- 8 275 521.47	- 8 804 114.72
Résultat avant modification de la réserve de fluctuation de valeurs		- 449 533 684.15	200 446 250.42
Modification de la réserve de fluctuation de valeurs*	6.2	449 533 684.15	- 200 446 250.42
Excédent des produits (+) / charges (-)		0.00	0.00

* Modification négative = augmentation.

1. Principes de base et organisation

1.1 Indications générales

Forme juridique et but

Nest Fondation collective a été créée le 3 mars 1983 et a son siège à Zurich. Elle a la forme juridique d'une fondation au sens de l'article 80 ss. CC.

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle pour les employées et employés des entreprises affiliées ainsi que de leurs survivantes et survivants par le versement de prestations de retraite, d'invalidité et de décès. Chaque entreprise affiliée constitue une institution de prévoyance disposant de son propre plan de prévoyance.

Enregistrement LPP et fonds de garantie

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich est responsable de Nest Fondation collective. Celle-ci intervient au niveau de l'application de la loi (LPP) et des ordonnances et édicte, si nécessaire, les directives correspondantes.

La Fondation est inscrite pour la réalisation de la prévoyance obligatoire conformément à la LPP dans le registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro ZH.1430. Elle paie des cotisations au fonds de garantie LPP.

Acte de fondation et règlements

– Acte de fondation	valable à partir de	septembre 2014
– Règlement intérieur	valable à partir de	décembre 2021
– Règlement de prévoyance	valable à partir de	janvier 2022
– Règlement relatif aux provisions	valable à partir de	juin 2020
– Règlement de liquidation partielle et totale	valable à partir de	janvier 2012
– Règlement sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (EPL)	valable à partir de	janvier 2021
– Règlement de placement	valable à partir de	décembre 2022
– y.c. la stratégie de placement	valable à partir de	juin 2022

Organes

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégué-e-s (AD), les Commissions de prévoyance du personnel (CPP) des institutions de prévoyance ainsi que le Conseil de fondation (CF). L'Assemblée des délégué-e-s est composée de représentantes et représentants des institutions de prévoyance en fonction des sommes salariales assurées. Elle élit le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation dirige la Fondation et la représente à l'extérieur. Il décide des modifications du règlement de prévoyance qui concernent la Fondation dans son ensemble ainsi que des modifications de l'organisation de la Fondation et les remet si possible à l'AD, pour consultation. En outre, il est responsable des modifications du règlement de placement.

Les CPP sont responsables des dispositions réglementaires et de leur application au niveau des institutions de prévoyance. L'AD, le CF et les CPP sont constitués de manière paritaire.

Membres du Conseil de fondation/Droit à la signature

Jeannette Leuch (RE), MBA, partenaire Invalue AG, Saint-Gall,
Présidente du Conseil (depuis 2019)
Mandat exercé depuis 2014, élue jusqu'en 2026

Manuela Bammert (RE), Experte fédérale en comptabilité/contrôle de gestion &
spécialiste RH avec brevet fédéral; membre de la direction de Steinhof Lucerne
Mandat exercé depuis 2022, élue jusqu'en 2026

Peter Beriger (RE), Dr ès sciences économiques
Mandat depuis 2019, élu jusqu'au 30 septembre 2022

Marcel Brenn (RP), licencié en droit
Mandat depuis 1999, élu jusqu'au 30 septembre 2022

Christoph Curtius (RP), lic. oec. HSG; PKRück AG, Vaduz
Mandat exercé depuis 2015, élue jusqu'en 2026

Stefan Dobler (RE), comptable avec brevet fédéral; Bauquip AG, Spreitenbach
Mandat depuis 2010, élu jusqu'au 30 septembre 2022

Jacqueline Henn (RP), Dr. oec. HSG; Université Bâle
Mandat exercé depuis 2021, élue jusqu'en 2026

Susanna Petrone (RP), Journaliste; chargée de communication WWF Suisse
Mandat exercé depuis 2022, élue jusqu'en 2026

Dina Raewel (RP), licenciée en droit LL. M.; Raewel Advokatur, Zurich
Mandat exercé depuis 2014, élue jusqu'en 2026

Raphael Wildi (RE), Économiste d'entreprise;
membre de la direction K & F KiTs GmbH, Ennetbaden
Mandat exercé depuis 2022, élue jusqu'en 2026

Beatrice Zwicky (RE), licenciée en sciences économiques;
Conseil d'entreprise, Zollikon
Mandat exercé depuis 2010, élue jusqu'en 2026

(RE) Représentant-e des employeurs-euses

(RP) Représentant-e du personnel

Droit à la signature des membres du Conseil de fondation: collectivement à deux

Organe de révision

BDO SA, Zurich, Marcel Frick, auditeur diplômé

Expert en prévoyance professionnelle

Partenaire contractuel: DEPREZ Experten AG, Zurich

Expert en charge: Christoph Furrer, expert en caisses de pensions diplômé

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS)

Direction Thorsten Buchert

Bureaux

Nest Sammelstiftung, Molkenstrasse 21, 8004 Zurich
T 044 444 57 57, www.nest-info.ch

Nest Fondation collective, 10, rue de Berne,
1201 Genève, T 022 345 07 77, www.nest-info.ch

1.2 Entreprises affiliées

	2022	2021
Nombre d'entreprises au 1er janvier	3 770	3 617
Nouvelles affiliations	360	368
Contrats dissous	216	215
dont résiliations	28	30
Nombre d'entreprises au 31 décembre	3 914	3 770

1.3 Nombre d'entreprises d'après le nombre d'assuré-e-s

Nombre d'assuré-e-s par entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre d'assuré-e-s
1	1 438	1 438
2	663	1 326
3 à 5	764	2 895
6 à 10	507	3 863
11 à 20	285	4 113
21 à 50	164	4 914
51 à 100	59	4 183
plus de 100	34	4 917
Total	3 914	27 649

2. Personnes assurées actives et bénéficiaires de rente

2.1 Personnes assurées actives

	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Variation
1er janvier 2022	12 692	13 484	26 176	24 875	5,2 %
Entrées	3 578	4 504	8 082	7 255	11,4 %
Sorties et cas d'invalidité *	2 852	3 314	6 166	5 500	12,1 %
Décès	9	10	19	17	11,8 %
Retraites	202	222	424	437	-3,0 %
Sorties, total	3 063	3 546	6 609	5 954	11,0 %
État au 31 décembre 2022	13 207	14 442	27 649	26 176	5,6 %
Assuré-e-s en 2022, y compris les sortant-e-s	16 270	17 988	34 258	32 130	6,6 %

* Une partie des cas d'invalidité ne peut pas encore être identifiée comme telle en raison des délais d'attente.

Les nombreuses entrées en 2022 sont surtout dues aux nouvelles affiliations de 360 entreprises.

La sortie d'entreprise la plus importante en 2022 a totalisé 103 personnes assurées. Les conditions selon l'art. 1 du règlement de liquidation partielle et totale n'ont ainsi pas été remplies, que ce soit au niveau de la Fondation ou de l'institution de prévoyance.

2.2 Bénéficiaires de rente

	Rentes de vieillesse	Rentes de partenaires	Rentes d'invalidité	Rentes d'enfants/d'orphelin	Total
Effectif au 1.1.2022	2 120	243	359	204	2 926
Entrées et reprises	214	27	53	53	347
Passage d'une rente d'invalidité à une rente de vieillesse	9	0	-9	0	0
Décès	-16	-4	-4	0	-24
Droits à la rente éteints	0	-6	-34	-51	-91
Effectif au 1.1.2023	2 327	260	365	206	3 158

2.3 Autres indications statistiques

	2022 Nombre	2021 Nombre	2022 CHF	2021 CHF
Retraits pour la propriété du logement	71	84	6 679 662	4 814 265
Remboursements pour la propriété du logement	37	48	1 483 646	2 980 025
Transferts à la suite de divorce	41	53	1 837 262	4 814 217
Versements à la suite de divorce	59	61	4 794 753	6 412 900
Rachats	882	857	30 132 776	22 355 350
Nouvelles mises en gage	16	21		

3. Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Les plans sont définis pour chaque institution de prévoyance. Il s'agit aussi bien de plans minimaux LPP que de solutions enveloppantes.

3.2 Financement/méthodes de financement

La répartition des primes entre le personnel et les employeurs peut être réglée à l'intérieur d'une institution de prévoyance. La part de l'employeur ne doit pas être inférieure à 50 %.

3.3 Cotisations

	2022 CHF	2021 CHF
Primes d'épargne employeurs	91 817 635	84 783 001
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	- 5 753 841	- 6 229 476
Primes d'épargne employé-e-s	74 617 868	69 370 828
Total primes d'épargne	160 681 662	147 924 352
Primes de risque employeurs	14 916 723	13 982 379
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	- 934 771	- 16 866
Primes de risque employé-e-s	11 511 117	10 810 751
Total primes de risque	25 493 069	24 776 263
Cotisations aux frais d'administration employeur	4 002 934	3 711 484
dont réserves de cotisations de l'employeur (RCE)	- 250 848	- 272 703
Cotisations aux frais d'administration employé-e-s	3 274 773	3 074 774
Total cotisations aux frais d'administration	7 026 859	6 513 554

3.4 Provisions non techniques

	2022 CHF	2021 CHF
Provisions non techniques	30 055 061	30 620 834
Positions qu'elles comportent		
Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes	100 000	100 000
Provisions Créances Fonds de garantie Subvention de vieillesse	0	500 000
Impôts latents sur les gains immobiliers et diverses provisions immobilières	29 955 061	30 020 834

Selon le principe de précaution, les impôts latents sur les gains immobiliers ont été pris en compte pour les biens immobiliers en portefeuille. Le calcul s'est fait sur une durée de détention présumée de 10 ans. En outre,

des provisions sont constituées sur la base des corrections attendues concernant les subsides suite à une structure d'âge défavorable pour les travailleurs indépendants.

3.4.1 Ajustement de valeurs Créances sur avoirs de primes

	2022 CHF	2021 CHF
Contributions dues au 31 décembre ou avant, qui n'ont pas encore été payées à la fin mars	43 108	189 064
Procédure de sommation spécifique à la caisse	7 741	3 029
Employeurs mis en poursuite	24 189	42 289
Employeurs en faillite ou procédure de sursis concordataire	11 179	131 608
Prestations d'insolvabilité demandées auprès du fonds de garantie	0	0
Autres impayés (contrats de vente par acomptes, plans de paiement)	0	12 138
Nombre d'employeurs retardataires	18	20

Il existe une provision non technique de CHF 100 000 qui sert à combler les pertes subies à cause d'entreprises affiliées devenues insolvable.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, continuité

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 26

L'exercice de Nest Fondation collective se composant du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe a été établi selon la norme Swiss GAAP RPC 26, afin de présenter aux destinataires une situation correcte de la fortune, des finances et des gains correspondant aux conditions réelles.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Pour établir les comptes annuels, les principes d'évaluation suivants sont appliqués:

Position	Évaluation
Liquidités	Valeur nominale
Obligations et actions	Valeur vénale (valeur du cours en bourse)
Créances, hypothèques, prêts	Valeur nominale
Immobilier (immeubles directement détenus)	Valeur vénale évaluée par l'expert externe au moyen de la méthode DCF («Mark-to-Model»)
Immobilier (immeubles indirectement détenus)	Valeur vénale (valeur du cours en bourse) ou Net Asset Value
Private Equity, Infrastructure, Insurance Linked Securities, Private Debt (Fonds)	Net Asset Value (évaluation conformément aux normes reconnues internationalement, «Mark-to-Model»)
Private Equity (participations directes)	Valeur comptable des fonds propres ou dernier prix de transaction
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	Les bases techniques VZ 2020 (table générationnelle) sont utilisées avec un taux d'intérêt technique de 1,5 %.

4.3 Détails sur l'évaluation des immeubles directement détenus

La valeur actuelle des biens immobiliers est déterminée par un expert externe selon la méthode DCF. L'expert est indépendant de Nest. Il est choisi par la Commission de placement. Le portefeuille immobilier a été évalué au 31 décembre 2022 par Wüest Partner AG. Le taux de capitalisation moyen est 2,62 % (nominal), compte tenu d'un renchérissement escompté de 0,50 %. Les flux de trésorerie sont pronostiqués spécifiquement à 10 ans. Ensuite, la valeur résiduelle est définie sur la base d'une rente perpétuelle.

5. Risques actuariels / couverture des risques / degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il existe une réassurance congruente auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge SA, à Vaduz, c'est-à-dire que les prestations réglementaires d'invalidité et de décès de Nest Fondation collective sont couvertes par la société PKRück. Les risques vieillesse, respectivement longévité, sont supportés par Nest Fondation collective elle-même. La valeur de rachat des réserves mathématiques pour rentes AI s'établit à CHF 1,319 million au 31 décembre 2022.

	2022 CHF	2021 CHF
Prime de risque	13 944 171	10 939 540
Prime de risque pour excédent de somme	4 489 158	4 833 241
Prime de coûts	1 717 499	1 977 568
Prime totale	20 150 828	17 750 349

Durant l'exercice sous revue, Nest Fondation collective n'a reçu aucune part d'excédent de l'assurance.

5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2022 CHF	2021 CHF
État des avoirs-épargne au 1 ^{er} janvier	2 244 251 490	2 041 000 249
Bonifications de vieillesse	170 817 612	159 195 763
Autres cotisations et apports	30 132 776	22 355 350
Apports de libre passage	248 696 798	256 847 760
Versements pour divorce	4 794 753	6 412 900
Remboursement EPL	1 483 646	2 980 025
Compensation art. 17 LFLP	17 699	5 455
Prestations de libre passage en cas de sortie	- 274 077 245	- 217 795 814
Versements pour divorce	- 1 837 262	- 4 814 217
Versements anticipés EPL	- 6 679 662	- 4 814 265
Dissolution suite à la retraite, décès et invalidité	- 106 964 869	- 105 915 569
Rémunération du capital épargne	32 752 649	88 793 852
Total capital de prévoyance personnes assurées actives au 31.12.	2 343 388 386	2 244 251 490

En 2022, les avoirs d'épargne ont été rémunérés au taux de 1,5 % (année précédente: 4,5 %).

Le Conseil de fondation fixera la rémunération pour 2023 à l'automne 2023. Un taux de 1% sera appliqué dans l'intervalle.



5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Les avoirs de vieillesse selon la LPP se montaient à CHF 1 240 253 576.05 et sont compris dans le capital de prévoyance des personnes assurées actives. Le taux minimum LPP défini par le Conseil fédéral était de 1,00 %.

5.4 Capital de prévoyance bénéficiaires de rente

	2022 CHF	2021 CHF
État du capital de prévoyance au 1 ^{er} janvier	892 570 667	789 652 421
Adaptation au nouveau calcul au 31 décembre	50 807 864	102 918 246
Total capital de prévoyance bénéficiaires de rente au 31.12.	943 378 531	892 570 667
Nombre de bénéficiaires de rente (détails cf. 2.2)	3 158	2 926

5.4.1 Capital de couverture pour bénéficiaires de rente / droits expectatifs

Le capital de couverture pour les personnes retraitées correspond à la valeur en liquide des rentes en cours pour personnes retraitées, invalides, veuves et pour les enfants, y compris les droits expectatifs.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Nest Fondation collective est contrôlée périodiquement sur le plan actuariel par l'expert en prévoyance professionnelle. Résultat de la dernière vérification au 31 décembre 2021:

- Le taux d'intérêt technique et les bases actuarielles utilisées sont appropriés.
- Au 31 décembre 2021, la fondation offre la garantie de pouvoir remplir ses engagements (art. 52e al. 1 lettre a LPP).
- Les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales (art. 52e al. 1 lettre b LPP).
- Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

5.6 Bases techniques

Les tables générationnelles VZ 2020 servent de bases actuarielles. Le taux d'intérêt technique reste inchangé à 1,5 %.

5.7 Provisions techniques

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Provisions pour taux de conversion	97 666 891	98 887 081
Réserve pour risque de fluctuation	18 478 000	22 667 000
Provision pour cas d'invalidité en suspens	39 758 681	30 773 375
Total provisions techniques	155 903 572	152 327 456

5.7.1 Provisions pour taux de conversion

La provision pour taux de conversion sert à financer les pertes sur les retraites qui sont générées lorsque les taux de conversion utilisés pour le calcul des rentes à verser sont trop élevés par rapport aux bases techniques et au taux d'intérêt technique. La provision correspond aux pertes sur les retraites estimées sur une période de temps définie pour les avoirs de vieillesse accumulés au jour de référence du bilan des personnes assurées et des personnes invalides qui ont atteint l'âge de 56 ans révolus. On suppose ici que 20 % des avoirs de vieillesse ne seront pas convertis en rente mais perçus sous forme de capital. La période de temps déterminante est de deux ans et trois mois au 31 décembre 2022. Elle est prolongée de neuf mois à chaque année supplémentaire, mais au maximum sur une période de cinq ans.

5.7.2 Réserve pour risque de fluctuation

La provision pour fluctuation des risques vise à garantir les droits des bénéficiaires de prestations en cas de sinistralité défavorable. Le Conseil de fondation s'assure en principe que les cotisations de risque suffisent à couvrir les coûts attendus des événements assurés «invalidité» et «décès». La réserve pour risque de fluctuation est définie de telle sorte qu'elle suffise dans 99,9 % des cas à financer les coûts de l'assurance risque sur un an, en combinaison avec les cotisations de risque. La provision est calculée par l'expert en prévoyance professionnelle.

5.7.3 Provision pour cas d'invalidité en suspens

La provision pour cas d'invalidité en suspens sert à financer les cas d'invalidité déjà survenus et notifiés (en suspens) ainsi que les cas d'invalidité encore non notifiés (latents). Elle correspond à la provision constituée pour ces cas dans le cadre de la réserve de risque client. En cas de liquidation partielle, la provision est comptée au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP 2

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	3 442 670 489	3 289 149 613
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3 442 670 489	3 289 149 613
Réserve de fluctuation de valeurs	86 418 652	535 952 336
Capital de la Fondation, fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour la couverture des engagements réglementaires	3 529 089 142	3 825 101 949
Taux d'intérêt technique	1,50 %	1,50 %
Degré de couverture (disponible en % des fonds nécessaires)	102,5 %	116,3 %

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Réglementation de l'organisation et des responsabilités	Règlement de placement
Droit de participation consultatif	Assemblée des délégués
Responsabilité Politique de placements et stratégie de placements	Conseil de fondation
Responsabilité Mise en œuvre de la stratégie de placementse	Commission de placement
Mise en œuvre de la stratégie de placement	Direction du département Placements
Global Custodian	Credit Suisse AG, Zurich
Fonds à investisseur unique «Nest Futura Umbrella Fund»	Credit Suisse Funds AG, Zurich
Loyauté dans la gestion de fortune	Nest a reçu de la part de toutes les personnes et toutes les sociétés une confirmation du respect en 2022 des directives de loyauté édictées par Nest.
Rétrocessions	Depuis des années, Nest demande à la banque dépositaire, aux gestionnaires de fortune et aux émetteurs le remboursement de toutes les rétrocessions et indemnités de distribution. Tous les partenaires commerciaux ont confirmé n'avoir reçu, pour l'année écoulée, aucune rétrocession depuis des mandats de Nest.

Membres de la commission de placement

Saoirse Jones, lic. rer. pol., CFA	Présidente
Michael Christen, lic. rer. pol. FRM, CFA	Membre
Daniel Dubach, lic. rer. pol.	Membre
Thomas Heilmann, lic. rer. pol.	Membre
Jacqueline Henn, Dr. oec., membre du CF	Membre
Beatrice Zwicky, lic. oec. publ.; membre du CF	Membre
Diego Liechti, Dr. rer. oec.; directeur des placements	Membre consultant
Thorsten Buchert, directeur Nest	Membre consultant

Conseillers en placement et en durabilité

Fonction	Nom
Conseiller en durabilité	Inrate AG, Zurich
Conseiller en droit de vote et engagement	Inrate AG, Zurich; Ethos Services SA, Genève
Fournisseur de données de durabilité	ISS Switzerland AG, Zurich
Investment Controlling	PPCmetrics AG, Zurich
Conseil en placement Private Equity (Swiss Ventures)	Verve Capital Partners AG, Zurich
Conseil en placement Private Debt	Siglo Capital Advisors AG, Zurich

Gérants de fortune

Fonction	Nom
Liquidités	En interne
Obligations CHF	Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich
Hypothèques CHF	En interne en collaboration avec Avobis; Credit Suisse AG, Zurich
Obligations monnaies étrangères (ME)	Vontobel Asset Management, Zurich
Obligations marchés émergents	Sydbank A/S, Aabenraa (DK)
Actions Suisse	Vontobel Asset Management, Zurich
Actions Global	Teachers Advisors LLC (Nuveen), New York (USA)
Actions Global Small Cap	Dimensional Fund Advisors Ltd., Chicago (USA)
Actions marchés émergents	Swiss Rock AG, Zurich
Immobilier Suisse	Maerki Baumann & Co. AG, Zurich
Immobilier Global	AFIAA Real Estate Investment AG, Zurich; Credit Suisse AG, Zurich
Private Equity/Infrastructures	Grosvenor, New York (USA); Unigestion SA, Genève/Zurich
Insurance Linked Securities	Siglo Capital Advisors AG, Zurich
Couverture de change	Credit Suisse AG, Zurich

Les gestionnaires de fortune suisses sont agréés par la FINMA, les gestionnaires de fortune d'Amérique du Nord par la SEC et les gestionnaire de fortune danois par la Danish FSA.

Exercice du droit de vote des actionnaires (ORAb):

L'exercice du droit de vote pour les actions suisses est transféré à zRating resp. Inrate, une agence suisse indépendante de notation sur la durabilité.

Le comportement de vote pour les actions suisses peut être consulté sur notre site web.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	2022 CHF	2021 CHF
État de la réserve de fluctuation de valeurs au 1 ^{er} janvier	535 952 336	335 506 086
Fluctuation du compte d'exploitation	- 449 533 684	200 446 250
Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan au 31 décembre	86 418 652	535 952 336
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	591 000 000	564 000 000
Déficit de réserve pour la réserve de fluctuation de valeurs	- 504 581 348	- 28 047 664
Capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	3 474 701 110	3 320 426 125
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % du capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	2,5 %	16,1 %
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % de la valeur cible	14,6 %	95,0 %
Valeur cible réserve de fluctuation de valeurs en % du capital porteur d'intérêts	17,0 %	17,0 %

Le règlement des placements définit la valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs selon des principes économique-financiers. Eu égard à la composition des placements au jour du bilan, les valeurs cibles précitées sont nécessaires.

La Nest Fondation collective présente un déficit de réserve de 504,6 millions de CHF et a par conséquent une capacité de risque limitée.

6.2.1 Capital porteur d'intérêts

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Capital de prévoyance et provisions techniques	3 442 670 489	3 289 149 613
Réserve de cotisations employeurs/fonds divers	32 030 621	31 276 512
Total capital porteur d'intérêts	3 474 701 110	3 320 426 125

→

6.3 Présentation des placements par catégorie

La stratégie de placement définie par le Conseil de fondation s'oriente en fonction de la capacité de risque de la Fondation ainsi qu'en fonction des caractéristiques de rendement et de risque des différentes catégories de placement.

	2022 Mio. CHF	Réel 2022	Fourchette inférieure	Structure de l'objectif	Fourchette supérieure	Limites OPP2	2021 Mio. CHF	Réel 2021
Liquidités	103,5	2,9 %	0,0 %	1,0 %	7,0 %		164,7	4,2 %
Total valeurs nominales	1 074,7	29,8 %	22,0 %	32,0 %	42,0 %	100 %	1 161,8	29,7 %
Obligations CHF	695,9	19,3 %	15,0 %	20,0 %	25,0 %		745,3	19,1 %
Hypothèques CHF	79,0	2,2 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		79,9	2,0 %
Obligations en mon. étrangères	239,0	6,6 %	4,5 %	7,0 %	9,5 %		261,8	6,7 %
Obligations Emerging Markets	60,8	1,7 %	1,0 %	2,0 %	3,0 %		74,9	1,9 %
Total Actions	957,2	26,5 %	20,5 %	29,0 %	37,5 %	50 %	1 119,0	28,6 %
Actions Suisse	133,0	3,7 %	2,5 %	4,0 %	5,5 %		168,9	4,3 %
Actions Global	623,5	17,3 %	15,0 %	19,0 %	23,0 %		710,1	18,2 %
Actions Global Small Caps	99,4	2,8 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		117,4	3,0 %
Actions Emerging Markets	101,2	2,8 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		122,5	3,1 %
Total Immobilier	953,5	26,4 %	18,0 %	25,0 %	32,0 %	30 %	938,2	24,0 %
Immobilier Suisse	869,8	24,1 %	16,5 %	22,0 %	27,5 %		841,8	21,5 %
Immobilier Global	83,6	2,3 %	1,5 %	3,0 %	4,5 %		96,4	2,5 %
Total Placements alternatifs	522,9	14,5 %	6,0 %	13,0 %	20,0 %	15 %	524,4	13,4 %
Private Equity et Infrastructure	325,9	9,0 %	4,0 %	7,0 %	10,0 %		342,7	8,8 %
Insurance Linked Securities	119,8	3,3 %	1,0 %	3,0 %	5,0 %		123,9	3,2 %
Private Debt	77,2	2,1 %	1,0 %	3,0 %	5,0 %		57,7	1,5 %
Total actifs financiers	3 611,8	100,0 %		100,0 %			3 908,1	100,0 %
Créances et provisions	69,2						54,2	
Mobilier	0,9						1,1	
Compte de régularisation actif	1,4						2,1	
Total de l'actif	3 683,2						3 965,4	
Total des actions cotées et non cotées	1 283,1	35,5 %					1 461,7	37,4 %
Total Placements alternatifs selon OPP 2	537,9	14,9 %				15 %	562,4	14,4 %
Total Monnaies étrangères	1 626,0	45,0 %					1 809,7	46,3 %
Total Monnaies étrangères après couverture de change	356,2	9,9 %	5,0 %	10,0 %	15,0 %	30 %	384,0	9,8 %

Les limites définies dans l'article 54 OPP 2 (limite par débiteur), l'article 54a OPP 2 (limite en matière de participation) et les articles 54b OPP 2 (limite en matière de biens immobiliers) et 55 OPP 2) sont respectées.

Commentaires concernant les placements alternatifs

Dans le tableau ci-dessus, les parts dans Logis Suisse sont attribuées aux placements immobiliers. Conformément à l'OPP 2, ces parts doivent être attribuées aux placements alternatifs du fait de la proportion élevée du financement externe, ce qui entraîne une augmentation des placements alternatifs de CHF 15 millions selon OPP 2. 14,9 % des placements financiers sont par conséquent investis dans des placements alternatifs.

Au niveau des placements private equity, Nest a des placements non diversifiés. Il s'agit des participations directes dans les sociétés non cotées en bourse Banque Alternative Suisses, Inrate et PKRück d'un montant total de CHF 26 957 995. Dans un contexte global le portefeuille Private Equity est toutefois bien diversifié et respecte suffisamment les exigences de l'article 50 OPP 2, alinéa 1 à 3 (sécurité et répartition du risque).

Commentaires concernant les placements chez l'employeur

À la date de référence du bilan, Nest détient des placements d'un montant de CHF 10 361 791 dans les entreprises affiliées. Ils se composent d'hypothèques, de prêts, d'actions et de bons de participations. La position est placée à des conditions conformes au marché. La part placée en hypothèques de CHF 1 450 000 est garantie par des mises en gage, investie dans des immeubles non utilisés par des entreprises, et correspond aux prescriptions de l'article 57 OPP 2.

Utilisation des possibilités d'extension de l'article 50, alinéa 4, OPP 2

Le Conseil de fondation a élargi la limite à 32 % (fourchette supérieure) pour l'immobilier et à 20 % (fourchette supérieure) pour les placements alternatifs. Ces possibilités n'étaient pas utilisées au 31 décembre 2022.

6.3.1 Détails sur les placements directs dans l'immobilier Suisse

	31.12.2022 CHF	en %	31.12.2021 CHF	en %
Immobilier Suisse				
Biens immobiliers (placements directs)				
Construction d'habitations	329 697 000	47,7 %	320 351 000	52,4 %
Immeubles commerciaux	49 110 000	7,1 %	95 850 000	15,7 %
Utilisation mixte	132 307 423	19,1 %	130 428 000	21,3 %
Immeubles en construction	180 155 000	26,1 %	65 008 180	10,6 %
Total Immeubles	691 269 423	100,0 %	611 637 180	100,0 %
Par région				
Ville de Zurich	193 723 000	28,0 %	171 748 722	28,1 %
Région de Zurich (ville non comprise)	311 214 000	45,0 %	276 940 458	45,3 %
Canton de Lucerne	15 627 000	2,3 %	6 688 000	1,1 %
Région de Bâle	114 040 423	16,5 %	109 770 000	17,9 %
Canton d'Argovie	48 010 000	6,9 %	46 490 000	7,6 %
Suisse romande	8 655 000	1,3 %	0	0,0 %
Total	691 269 423	100,0 %	611 637 180	100,0 %

L'état de construction des biens immobiliers est réexaminé régulièrement et les biens immobiliers entretenus en conséquence. L'état des bâtiments, attendu leurs âges, peut être qualifié de bon.

À l'exception de vacances dues à des travaux en cours, tous les bâtiments sont entièrement loués et présentent une rotation de locataires usuelle. Tout contrat de location passé avec des collaborateurs ou collaboratrices des entreprises affiliées à Nest est conclu aux conditions usuelles du marché.

Le parc immobilier a été évalué au 31 décembre 2022 par Wüest Partner AG selon la méthode DCF (actualisation des flux de trésorerie). Ces évaluations prennent en considération la situation, l'état de la construction, les investissements à escompter ainsi que l'âge des bâtiments. Les loyers actuels et leur évolution éventuelle sur le marché sont également examinés. Les évaluations sont contrôlées chaque année par Wüest Partner AG et adaptées, le cas échéant. Les immeubles sont visités périodiquement tous les cinq ans.



6.3.2 Détails sur le Private Equity et les Infrastructures

	31.12.2022 CHF	in %
Private Equity		
Participations stratégiques	26 957 995	8,3 %
Start-ups suisses (Venture)	19 881 058	6,1 %
Fonds et co-investissements	220 754 862	67,7 %
Total Private Equity	267 593 915	82,1 %
Total Infrastructures (uniquement fonds)	58 303 718	17,9 %
Total Private Equity et Infrastructures	325 897 634	100,0%

6.4.1 Engagements en cours à partir des investissements en Private Equity, Infrastructures, Private Debt et ILS

	Mio. AUD	Mio. CHF	Mio. USD	Mio. EUR	Mio. GBP	Mio. SEK	Total Mio. CHF
Engagements en cours 2022	1,3	–	53,8	54,0	3,1	74,4	113,1
Engagements en cours 2021	2,0	0,3	57,6	49,4	4,1	8,5	109,9
Cours de change 2022	0,6274	1,000	0,925	0,987	1,113	0,089	

6.4.1 Instruments financiers dérivés (ouverts) en cours

Des instruments dérivés ont été utilisés au cours de l'année 2022 dans le cadre des prescriptions (article 56a OPP 2 avec recommandations relatives à l'usage et à la présentation des instruments financiers dérivés). Seuls les instruments de réduction des engagements sont utilisés pour la couverture de change. Tous les produits dérivés utilisés reposent en outre sur un contrat-cadre standardisé (par exemple contrat-cadre SMA ISDA). Concrètement, des produits dérivés (currency overlay) ont été utilisés uniquement dans le cadre de la couverture de change. Il s'agit de swaps et de d'opérations à terme. Le tableau suivant montre que les produits dérivés sont entièrement couverts selon OPP 2.

Au 31 décembre 2022, l'exposition au risque de change, les opérations à terme sur devises et l'exposition au risque de change après couverture étaient les suivantes.

Monnaie	Exposition au risque de change sans opérations à terme sur devises en monnaie locale	Opérations à terme sur devises en monnaie locale	Exposition au risque de change avec opérations à terme sur devises en monnaie locale
Diverse	114 427 889	0	114 427 889
AUD	55 894 058	– 46 417 000	9 477 058
CAD	66 712 326	– 53 504 000	13 208 326
CHF	2 173 870 731	1 036 807 716	3 210 676 797
DKK	62 545 390	– 49 088 000	13 457 390
EUR	181 062 084	– 147 817 000	33 245 084
GBP	64 041 301	– 51 991 000	12 050 301
HKD	294 880 288	– 235 181 000	59 699 288
JPY	8 092 522 337	– 6 794 377 000	1 298 145 337
NOK	73 285 462	– 56 746 000	16 539 462
SEK	157 811 722	– 128 209 000	29 602 722
USD	887 411 674	– 716 176 000	171 235 674
Total in CHF	3 560 912 366	5 970 864	3 566 883 231

La valeur du marché (valeur de remplacement) des opérations à terme sur devises est de CHF 6,0 millions au 31 décembre 2022. La contrepartie est Credit Suisse SA.



Nest Fondation collective dispose d'une limite globale d'au plus CHF 160 millions chez Credit Suisse SA afin de garantir les appels de marge éventuels dans le cadre des opérations de négoce de gré à gré et des instruments financiers dérivés. Des titres et des avoirs bancaires ont été mis en gage par le biais d'un acte de nantissement limité, auprès du dépositaire centralisé (Credit Suisse SA) à titre de garantie. La limite globale n'a pas été sollicitée pendant tout l'exercice sous revue.

6.5 Frais d'administration des placements

	2022 CHF	2021 CHF
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	5 709 218	6 871 368
Frais de gestion de fortune indirects des placements collectifs	15 358 928	15 724 944
Frais de gestion de fortune comptabilisés	21 068 147	22 596 312
Frais de gestion de fortune comptabilisés en % des placements de fortune transparents (TER)	0,58 %	0,57 %

Les frais de gestion de fortune des placements collectifs transparents au niveau des coûts ont été déterminés selon le concept de ratio des frais TER reconnu par la CHS PP.

Les frais de gestion de fortune comptabilisés directement comprennent les frais d'administration de CHF 3,3 millions, ainsi que les coûts de transaction et d'impôts (TTC) de CHF 0,6 million et les coûts supplémentaires (SC) de CHF 0,2 million.

Le total des frais sur encours (TER) a augmenté légèrement à 0,58 % par rapport à l'année précédente (0,57 %). La fortune de placement a diminué en raison de la performance de placement fortement négative. Il en résulte des frais de gestion de fortune proportionnellement plus élevés. Toutefois, les frais de gestion de fortune devraient encore être réduits grâce à une renégociation des conditions et à une structuration efficace de la fortune.

6.5.1 Ratio des coûts

	2022 CHF	2021 CHF
Placements avec transparence des coûts	3 657 983 980	3 932 320 757
Placements sans transparence des coûts	23 860 383	31 035 803
Quote-part de la transparence des coûts	99,35 %	99,22 %

Placements de la fortune sans transparence des coûts

Catégorie de placement	Nom du produit	Valeur vénale
Private Equity	Invision IV	21 011
Private Equity	AL Generation Climate Solution	4 849 638
Infrastruktur	Glennmont Clean Energy Fd. II	2 392 751
Private Equity	Asia Environm. Partners II	3 660 720
Private Equity	Generation IM Sustainable	6 959 832
Insurance Linked Securities	AXA DBIO II S.C. Sp.	4 851 157
Private Equity	GCM VDC Offshore Holdings 5L.P	1 125 274
Total des placements de la fortune sans transparence des coûts		23 860 383

Souvent, les placements illiquides doivent être indiqués comme non transparents la première année qui suit leur lancement, car il n'est pas possible d'établir un décompte sur une année complète et de comptabiliser un TER vérifié.

6.6 Performance de la fortune globale

	2022 CHF	2021 CHF
Total de tous les actifs au début de l'exercice	3 965 435 393	3 405 232 965
Total de tous les actifs à la fin de l'exercice	3 683 240 126	3 965 435 393
Situation moyenne des actifs (non pondérée)	3 824 337 760	3 685 334 179
Résultat net des placements	- 396 452 585	373 117 812
Performance de la fortune globale (non pondérée)	- 10,4 %	10,1 %
Performance selon TWR (time-weighted return)	- 10,2 %	11,4 %

6.7 Explication de la réserve de cotisations de l'employeur (RCE)/*fonds divers

	2022 CHF	2021 CHF
État au 1er janvier	31 276 512	26 179 492
Attribution	7 768 615	12 002 010
Prélèvement	- 7 014 506	- 6 904 990
Intérêts	0	0
Total au 31 décembre 2022	32 030 621	31 276 512

Toutes les réserves de cotisations de l'employeur (RCE) sont sans renonciation à l'utilisation.

* Fin 2022, les différents fonds incluent CHF 2 243 642.10 pour des rentes de substitution AVS.

6.8 Commentaire sur le poste «Prêts garantis par gages immobiliers»

Au cours des années précédentes, la position «Prêts garantis par gages immobiliers» comportait une provision de CHF 0,5 million en raison d'erreurs d'estimation pour certains immeubles. Cette provision a été dissoute en fin d'année, car les hypothèques ont été rachetées sans perte.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Autres créances

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Autres créances	43 503 755	35 462 849
Comprenant les plus grands postes suivants		
Impôt anticipé	1 375 272	798 937
Réserve de risque client PKRück SA	42 597 103	34 551 592

7.2 Autres dettes

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Autres dettes	4 581 414	8 447 981
Principale position incluses		
Hypothèques diverses	1 400 000	3 630 000

Lors de la reprise d'un petit portefeuille dans la région de Zurich (4 biens à Zurich, 1 bien à Dübendorf), plusieurs hypothèques à taux fixe sur différentes durées ont également été reprises. La dernière hypothèque de cette reprise arrive à échéance en septembre 2024.

Le nantissement d'au plus 30 % selon l'art. 54b, al. 2 OPP2 n'est pas dépassé.

7.3 Frais d'administration

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
Frais pour la gestion administrative	5 015 127	5 053 298
Personnes assurées actives (cf. 2.1)	34 258	32 130
Frais d'administration pour la gestion administrative par assuré-e	146	157

7.3.1 Honoraires du Conseil de fondation, de la Commission de placement et de la direction

	2022 CHF	2021 CHF
Honoraires du Conseil de fondation	199 374	218 597
Honoraires de la Commission de placement	152 796	176 131

La structuration et la fixation de la rémunération pour les membres du Conseil de fondation, de la Commission de placement et de la direction sont de la compétence du Conseil de fondation. Les détails relatifs à la rémunération de la direction sont élaborés par la Commission de prévoyance du personnel.

Nest a versé en 2022 à huit membres du Conseil de fondation un montant total de CHF 199 374 en guise d'honoraires et d'indemnités pour frais, et à sept membres de la Commission de placement un montant total de CHF 152 796.

Les trois membres de la direction (pourcentage de poste: 290) ont reçu au total CHF 625 880, indemnité de prestation incluse. La rémunération la plus importante a été de CHF 218 850. Il convient de noter que deux membres de la direction générale sont principalement actifs dans d'autres secteurs (conseil et placements). À la fin de l'exercice, l'échelle de rémunération affichait un facteur de multiplication de 1,8 entre la rémunération des collaborateurs au salaire le plus élevé et la moyenne des salaires des employés hors direction.

Les honoraires du Conseil de fondation sont compris dans les frais d'administration pour la gestion administrative (voir 7.3).

8. Exigences de l'autorité de surveillance

Le 1 septembre 2022, l'autorité de surveillance a pris connaissance des comptes annuels 2021.

9. Autres informations relatives à la situation financière

En 2022, il n'y a eu aucune dissolution de contrats d'affiliation menant à une liquidation partielle.

10. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date du bilan n'a été constaté qui pourrait considérablement influencer l'évaluation des comptes annuels, notamment de la situation de la fortune, des finances et des rendements de la Fondation.

Impressum
Design: Clerici Partner Design, Zurich
Photos de couverture: grafxart8888/istock und Olga Guchek/istock
Traduction: Text Translate AG, Zurich

À propos de Nest

Nest Fondation collective

Première caisse de pensions écologique et éthique de Suisse.
Pionnière en matière de placements durables depuis près
de quarante ans.

Une politique d'investissements conséquente

Le capital-vieillesse est placé de manière responsable selon des
principes écologiques, éthiques et sociaux rigoureux.

Transparence

Nous informons régulièrement nos assurées et assurés et
leur donnons le droit de consulter notre activité de placement,
jusqu'aux titres individuels.

Grande flexibilité

Grâce à nos composantes, chaque entreprise affiliée peut établir
sa propre solution d'assurance.

Un employeur équitable

Estime, promotion et équité sont des valeurs auxquelles nous
accordons beaucoup d'importance.

Bonne gouvernance d'entreprise

En application de nos principes, nous aspirons à un degré élevé
de transparence et un bon équilibre entre direction et contrôle,
toujours dans l'intérêt des personnes assurées.



Nest Sammelstiftung
Molkenstrasse 21
8004 Zürich

T 044 444 57 57
F 044 444 57 99
info@nest-info.ch
www.nest-info.ch

Nest Fondation collective
10, rue de Berne, 1201 Genève
T 022 345 07 77
F 022 345 07 79